

---

# Fiches thématiques

---

Synthèse des actifs occupés

## Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des données administratives (les déclarations annuelles de données sociales, le système d'information sur les agents des services publics, la base Particuliers-employeurs, etc.), mais aussi sur des données d'enquêtes (enquête Emploi, enquête Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi.

Or ces différentes sources n'ont pas la même « actualité ». À la date de finalisation de cet ouvrage, les dernières données définitives des estimations d'emploi publiées par l'Insee concernent l'année 2011. Pour des raisons de cohérence, c'est donc cette année 2011 qui est retenue comme année de référence pour la plupart des fiches de l'ouvrage. La vue d'ensemble s'appuie quant à elle sur les données plus récentes, jusqu'en 2013. Le cas échéant, ces données sont provisoires.

Par ailleurs, dans les fiches, les données structurelles et sur les évolutions salariales portent sur le champ France métropolitaine, les données sur les niveaux de salaires sur le champ France, hors Mayotte.

Au premier trimestre 2013, le questionnaire de l'enquête Emploi a été rénové. Certaines reformulations du nouveau questionnaire ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Ceci a eu un impact sur la mesure en niveau des principaux indicateurs sur le marché du travail (activité, chômage, emploi). L'Insee a publié les résultats de l'enquête Emploi rénovée et les principales séries réropolées dans l'*Informations Rapides* de mars 2014 relative aux résultats de l'enquête Emploi au quatrième trimestre 2013.

Dans les fiches de cet ouvrage, les données portant sur l'activité et le chômage au sens du Bureau international du travail ont été réropolées. Les autres données sur l'emploi, de nature structurelle et qui visent à quantifier l'importance des populations concernées, n'ont pas été réropolées. Lorsque les résultats portent sur les données réropolées, ce point est mentionné explicitement.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 1.1 Évolution générale de l'emploi et des salaires

**F**in 2011, la France métropolitaine compte 26,4 millions de personnes en emploi, dont 23,9 millions de salariés. Depuis 40 ans, la croissance de l'emploi est surtout portée par le **secteur** tertiaire, dont l'effectif a pratiquement doublé. Il ne représentait que 52 % de l'emploi total en 1970 contre 78 % en 2011. Sur la même période, l'agriculture a perdu 1,9 million d'emplois et ne représente plus que 2,5 % de l'emploi en 2011, contre 12 % en 1970 ; l'industrie a perdu 2,3 millions d'emploi et ne représente plus que 13 % de l'emploi en 2011, contre 27 % en 1970. Plusieurs raisons expliquent cette baisse de l'emploi industriel : l'externalisation de fonctions, le développement de l'intérim et des nouvelles technologies, le développement de la sous-traitance, éventuellement à l'étranger. Ainsi, une partie des effectifs que comptait le secteur industriel se retrouvent aujourd'hui dans le tertiaire. La construction enregistre un recul de ses effectifs entre 1970 à 2011, mais depuis 1997 l'emploi est en hausse dans ce secteur : sa part dans l'emploi total est passée de 10 % en 1970 à 6 % en 1997 et 7 % en 2011.

Depuis 1970, l'**emploi salarié** progresse régulièrement. En 2011, il représente 9 emplois sur 10. À l'inverse, l'**emploi non salarié** a diminué de manière continue jusqu'à la fin des années 1990 du fait principalement du repli de l'agriculture, avant de se redresser régulièrement sur les dix dernières années grâce au développement de l'emploi non salarié dans le tertiaire. À la fin 2011, les non-salariés représentent 10 % de l'emploi total contre 9 % en 2000 et 21 % en 1970.

En 2011, les femmes occupent la moitié des emplois salariés (contre 35 % en 1970), mais cette parité globale s'accompagne

d'une forte hétérogénéité sectorielle. En effet, les femmes sont très minoritaires dans les secteurs de la construction et de l'industrie, alors qu'elles sont plus nombreuses dans le tertiaire. Elles sont moins présentes chez les non-salariés (32 %). En moyenne en 2011, un emploi salarié sur quatre est occupé par une personne de 50 ans ou plus (un sur trois chez les non-salariés). Les seniors sont moins nombreux dans les secteurs à fort *turnover*, comme la construction, le commerce, ou l'hébergement-restauration et aussi dans les activités scientifiques, techniques et de soutien, dont l'intérim. En 2011, plus de la moitié des personnes ayant un emploi possèdent au moins le bac (contre seulement 22 % en 1982). Cette proportion est plus élevée dans les services mixtes, les services aux entreprises et les services non marchands, elle est plus faible dans l'agriculture.

Entre 1995 et 2011, le salaire annuel médian en **équivalent temps plein** (EQTP) a crû, en euros constants, au rythme annuel moyen de 0,4 %. En 2011, il s'élève à 21 240 euros. En 2010 et 2011, le salaire médian est resté quasiment stable, après une évolution plus dynamique entre 2007 et 2009 qui tenait à deux facteurs : des salaires nominaux et réels relativement dynamiques avant la crise de 2008 puis une stagnation des prix en 2009 qui a tiré à la hausse les salaires réels. Le **revenu salarial** est un autre indicateur, défini comme la somme des salaires perçus une année par un salarié donné, ce dernier pouvant n'avoir travaillé qu'une partie de l'année ou encore n'avoir travaillé qu'à temps partiel. Il est de ce fait inférieur au salaire d'un équivalent temps plein ; sa **médiane** est de 17 680 euros en 2011. De 2006 à 2011, il a progressé au même rythme que le salaire annuel médian en EQTP. ■

### Définitions

**Secteur d'activité** : voir *annexe Glossaire*.

**Emploi salarié, emploi non salarié** : voir *annexe Glossaire*.

**Salaire en équivalent temps plein** (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

**Revenu salarial** : voir *annexe Glossaire*.

**Médiane** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2012 », *Insee Première* n° 1466, septembre 2013.
- « Séries longues sur le marché du travail », *Insee Résultats* n° 149, décembre 2013.

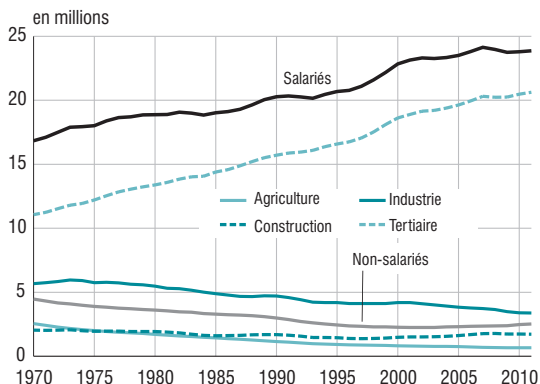
# Évolution générale de l'emploi et des salaires 1.1

## 1. Évolution de l'emploi par grand secteur d'activité et statut

Champ : France métropolitaine.

Lecture : au 31 décembre 2011, on dénombre 26,4 millions d'emplois occupés par 23,9 millions de salariés et 2,5 millions de non-salariés. Ces 26,4 millions d'emplois se répartissent en 0,7 million dans l'agriculture, 1,7 million dans la construction, 3,4 millions dans l'industrie et 20,6 millions dans le tertiaire.

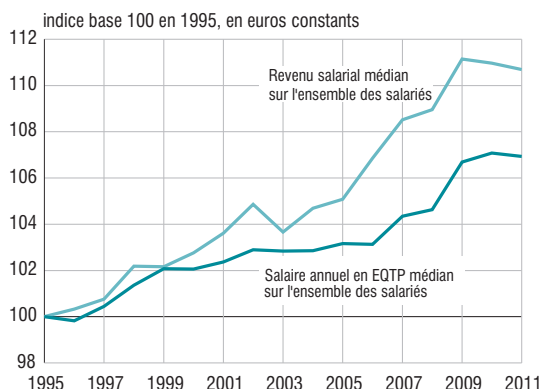
Source : Insee, estimations d'emploi.



## 2. Évolution du revenu salarial médian et du salaire annuel médian en EQTP

Champ : France métropolitaine, ensemble des salariés.

Source : Insee, exploitations DADS et fichier de paie des agents de l'État.



## 3. Caractéristiques de l'emploi par secteur

	Effectif au 31/12/2011 (en milliers)	Part (en %)			
		de femmes	des moins de 25 ans	des 50 ans ou plus	des niveaux bac ou plus
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>23 834,3</b>	<b>49,6</b>	<b>9,4</b>	<b>25,1</b>	<b>53,2</b>
Agriculture	225,6	35,6	14,9	23,0	30,7
Industrie	3 252,4	28,9	7,0	26,6	45,3
Construction	1 429,7	11,9	15,1	20,6	29,3
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	3 040,0	47,6	14,6	18,7	50,4
Transports et entreposage	1 352,7	27,5	6,3	26,1	41,5
Services aux entreprises	2 909,7	46,6	13,5	18,3	60,5
Services aux particuliers	1 749,2	57,8	18,7	17,6	50,9
Services mixtes	1 774,9	50,1	6,2	24,4	79,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	7 615,5	67,7	5,2	30,1	59,4
Activité des ménages en tant qu'employeurs	484,5	83,3	7,4	42,9	21,6
<b>Ensemble des non-salariés</b>	<b>2 521,6</b>	<b>31,7</b>	<b>1,9</b>	<b>38,5</b>	<b>54,6</b>
Agriculture	431,2	28,6	1,6	47,9	36,9
Construction	292,6	25,9	1,4	36,5	44,1
Industrie	130,0	5,5	2,3	32,8	26,6
Tertiaire	1 667,8	38,6	2,0	37,4	66,0
<b>Emploi total</b>	<b>26 355,9</b>	<b>47,5</b>	<b>8,5</b>	<b>26,7</b>	<b>53,3</b>

Champ : France métropolitaine, emploi hors secteur extraterritorial.

Note : le niveau de l'emploi est estimé sur la population totale ; la structure de l'emploi est estimée sur la population des ménages ordinaires (hors collectivités). Cette différence de champ a un impact très faible (la population hors ménages représente moins de 1 % de la population active).

Source : Insee, estimations d'emploi et enquête Emploi 2011.

## 1.2 Pluriactivité

Les pluriactifs sont les personnes qui exercent plusieurs emplois en même temps, soit parce que, exclusivement salariés, ils ont plusieurs employeurs, soit plus rarement, parce qu'ils sont à la fois non salariés et salariés. Lors de l'estimation annuelle de l'emploi, les pluriactifs ne sont comptés qu'une fois, dans leur **emploi principal**.

En 2010, la pluriactivité continue de progresser. La proportion des salariés qui exercent une activité secondaire non salariée s'élève à 1 % des salariés fin 2010 après 0,5 % fin 2007 et 0,8 % fin 2009. La part de non-salariés à titre principal qui ont un emploi salarié secondaire progresse aussi (6,8 % des non-salariés fin 2010 contre 6,4 % fin 2009 et 4,9 % fin 2007). La création du statut d'**auto-entrepreneur**, qui permet de cumuler une activité indépendante avec un emploi salarié, tant que le chiffre d'affaires réalisé ne dépasse pas un certain plafond, explique cette double progression.

La part des non-salariés exerçant en parallèle une activité salariée augmente en 2010 de 0,3 à 0,5 point dans la plupart des secteurs. Elle reste stable dans le tertiaire non marchand (13,3 %) – en particulier dans le sous-secteur de la santé –, qui recensait déjà la plus forte proportion de non-salariés exerçant une activité salariée en parallèle.

La pluriactivité exclusivement salariée concerne quant à elle 2 millions de personnes en 2010, soit 8,4 % de l'ensemble des salariés. Si elle a globalement peu évolué au cours des

trois dernières années, de nettes différences apparaissent selon les secteurs. La pluriactivité a surtout progressé en 2010 là où elle était déjà marquée, en hausse de 5 points parmi les personnes salariées des particuliers-employeurs à titre principal. À la fin 2010, 54 % des salariés occupés dans les services domestiques ont un deuxième employeur (un autre particulier employeur dans 4 cas sur 5). En dehors des **services domestiques rendus aux particuliers-employeurs**, la pluriactivité évolue peu au sein du tertiaire marchand (8,1 %) ; elle est plus forte dans les **services aux entreprises et les services aux particuliers** que dans le commerce et les transports. Elle progresse légèrement dans le tertiaire non marchand (12,7 % contre 12,3 % un an auparavant). Dans l'action sociale, un salarié sur quatre exerce simultanément son activité chez deux employeurs. L'activité à temps partiel, plus souvent associée au type d'emplois offerts par les services d'aide à domicile ou dans le cadre de l'accueil institutionnel de jeunes enfants ou de personnes âgées dépendantes, va de pair avec le fait d'avoir plusieurs employeurs. Dans l'enseignement, la proportion de salariés pluriactifs s'élève à 15 %, alors que l'agriculture et l'industrie occupent des salariés nettement moins fréquemment pluriactifs que ceux des **services non marchands** et marchands : 3,6 % des salariés de l'agriculture et 2,4 % de ceux de l'industrie sont pluriactifs fin 2010. ■

### Définitions

**Auto-entrepreneurs** : voir *annexe Glossaire*.

**Emploi principal, emploi secondaire** : l'emploi principal d'un pluriactif est celui qui procure la plus forte rémunération, les autres emplois étant secondaires. Ces données sont issues des Estimations d'emploi localisées au 31 décembre (Estel, voir *annexe Glossaire*).

**Services non marchands** : voir *annexe Glossaire*.

**Services aux particuliers, aux entreprises, mixtes** : voir *annexe Glossaire*.

**Services domestiques rendus aux particuliers-employeurs** : ce secteur regroupe les ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.).

### Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2012 », *Insee Première* n° 1466, septembre 2013.
- « Revenus d'activité des indépendants en 2011 : hausse pour les indépendants "classiques" et pour les auto-entrepreneurs, baisse pour l'ensemble des non-salariés », *Insee Première* n° 1481, janvier 2014.

## 1. Pluriactivité des non-salariés et salariés selon le secteur de l'emploi principal

	Non-salariés		Salariés	
	Emploi non salarié au 31/12/2010 (milliers)	Non-salariés exerçant une activité salariée (%)	Emploi salarié au 31/12/2010 (milliers)	Salariés exerçant une activité non salariée (%)
Agriculture	436	9,7	231	1,3
Industrie	133	3,1	3 306	0,8
Construction	295	3,1	1 469	0,9
Tertiaire marchand	1 223	4,8	11 452	1,1
Tertiaire non marchand	423	13,3	7 828	0,9
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>2 510</b>	<b>6,8</b>	<b>24 286</b>	<b>1,0</b>

Champ : France, emploi hors secteur extraterritorial.

Lecture : au 31 décembre 2010, le secteur agricole emploi 436 000 non-salariés et 231 000 salariés. Parmi les premiers 9,7 % occupent aussi un poste salarié secondaire, et 1,3 % des seconds exercent une activité non salariée secondaire.

Note : les personnes pluriactives sont classées selon leur statut principal, salarié ou non-salarié.

Source : Insee, estimations d'emploi 2010.

## 2. Part des salariés pluriactifs selon le secteur de l'emploi principal

	Emploi salarié au 31/12/2010 (milliers)	Pluriactifs (en %)		
		Proportion	Dans le même secteur	Dans un autre secteur
<b>Agriculture</b>	<b>231</b>	<b>3,6</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>
<b>Industrie</b>	<b>3 306</b>	<b>2,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>
<b>Construction</b>	<b>1 469</b>	<b>2,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,9</b>
<b>Tertiaire marchand<sup>1</sup></b>	<b>11 452</b>	<b>8,1</b>	<b>6,5</b>	<b>1,6</b>
Commerce	3 082	4,1	1,2	2,9
Services aux entreprises	2 930	10,0	5,2	4,8
Services aux particuliers <sup>2</sup>	1 783	9,1	3,2	5,9
Particuliers-employeurs <sup>3</sup>	510	54,0	43,0	11,0
Services mixtes	1 774	3,7	1,1	2,6
Transports et entreposage	1 373	2,7	0,6	2,1
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>7 828</b>	<b>12,7</b>	<b>9,1</b>	<b>3,5</b>
Enseignement	1 608	15,0	3,0	8,6
Action sociale	1 793	24,7	15,9	8,8
Autre tertiaire non marchand	4 427	6,7	2,5	4,3
<b>Ensemble emploi salarié</b>	<b>24 286</b>	<b>8,4</b>	<b>///</b>	<b>///</b>

1. Hors secteur extraterritorial.

2. Les services aux particuliers désignent les services rendus par des entreprises à des particuliers.

3. Les particuliers-employeurs correspondent ici aux ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.), hors action sociale.

Champ : France, emploi salarié, personnes dont le poste principal est un poste salarié.

Lecture : 3,6 % des salariés de l'agriculture sont pluriactifs, 1,3 % sont salariés dans le même secteur et 2,3 % sont salariés dans un autre secteur.

Source : Insee, estimations d'emploi 2010.

## 3. Répartition des salariés pluriactifs d'un secteur donné selon le secteur de l'activité secondaire

Activité secondaire	Activité principale						
	Ensemble	Tertiaire marchand			Tertiaire non marchand		
		Services aux particuliers	Particuliers- employeurs	Services aux entreprises	Ensemble	Enseignement	Action sociale
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>79,7</b>	<b>71,6</b>	<b>87,5</b>	<b>80,1</b>	<b>26,6</b>	<b>18,6</b>	<b>26,9</b>
dont : services aux particuliers <sup>1</sup>	11,4	35,4	1,7	6,6	6,2	7,7	2,6
particuliers-employeurs <sup>2</sup>	28,3	12,0	79,6	11,6	12,7	4,8	19,1
services aux entreprises	26,7	15,9	3,8	51,7	5,1	3,7	3,6
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>15,9</b>	<b>25,5</b>	<b>11,6</b>	<b>13,7</b>	<b>72,1</b>	<b>80,7</b>	<b>72,4</b>
dont : enseignement	4,5	8,3	0,5	4,8	16,7	42,9	2,6
action sociale	5,5	6,5	8,6	3,9	33,7	4,0	64,4
<b>Autres secteurs</b>	<b>4,4</b>	<b>2,9</b>	<b>0,9</b>	<b>6,2</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Les services aux particuliers désignent les services rendus par des entreprises à des particuliers.

2. Les particuliers-employeurs correspondent ici aux ménages qui emploient des salariés à leur domicile pour réaliser des tâches domestiques (nettoyage, jardinage, aide, garde d'enfants, etc.), hors action sociale.

Champ : France, secteurs où le taux de pluriactivité est supérieur à la moyenne.

Lecture : parmi les salariés pluriactifs du secteur des services aux particuliers, 35,4 % occupent un emploi secondaire dans le même secteur et 15,9 % dans les services aux entreprises.

Source : Insee, estimations d'emploi 2010.

## 1.3 Salariés du privé

En 2011, 16,1 millions de personnes sont salariées dans les secteurs marchands non agricoles (SMNA), soit un niveau comparable à celui de 2006. Si l'on remonte aux vingt dernières années, en France métropolitaine, **l'emploi salarié marchand non agricole** a tout d'abord connu la crise des années 1991-1993 : il diminue alors de 3,2 %. Viennent ensuite huit ans de création continue d'emplois au rythme annuel moyen de 1,9 %, avec une nette accélération entre 1998 et 2000. En lien avec l'activité économique, l'emploi ralentit en 2002, diminue légèrement en 2003, puis reprend modérément de 2005 à 2007 (+ 0,8 % par an). Avec la baisse de l'activité en 2008, il se stabilise puis recule très nettement lors de la récession de 2009 (- 2,2 %). Après une stagnation en 2010, il ne progresse que faiblement en 2011 (+ 0,7 % en moyenne annuelle) malgré la reprise de l'activité. Entre 2006 et 2011, l'emploi évolue de manière très différente selon les secteurs : l'industrie a vu sa part baisser (- 2,5 points) au profit du tertiaire (+ 2,3 points) et dans une moindre mesure de la construction (+ 0,2 point). En 2011, 71 % des salariés du secteur privé exercent leur activité dans le tertiaire, 20 % dans l'industrie et 9 % dans la construction.

Les professions intermédiaires et surtout les cadres voient leur part progresser dans l'emploi total du secteur privé avec l'augmentation du niveau général des qualifications (44 % en 2011 contre 40 % en 2006). À l'inverse, le recul de l'emploi industriel induit une baisse de la proportion d'ouvriers (de 36 % à 33 %).

En outre, l'expérience professionnelle se traduit souvent par une montée en qualification : les 50 ans ou plus sont des cadres pour 23 % d'entre eux. Les moins de 25 ans représentent 15 % des ouvriers et 18 % des

employés mais seulement 3 % des cadres, notamment du fait de l'arrivée plus tardive de ces derniers sur le marché du travail. Les femmes, qui représentent 40 % des salariés, sont nombreuses parmi les employés (73 %) et sous-représentées au sein des ouvriers (19 %) tout comme parmi les cadres (35 %). En lien avec la part de l'emploi féminin, le temps partiel est moins fréquent parmi les cadres et les ouvriers (moins de 10 %) ; c'est l'inverse pour les employés (29 %).

En 2011, le **salaires net** annuel moyen des salariés des entreprises des secteurs marchands non agricoles en **équivalent temps plein** (EQTP) s'élève à 25 560 euros (de 18 650 euros pour les employés à 47 850 euros pour les cadres).

Mesurée par l'écart **interdécile** (D9/D1), la dispersion des salaires est de 3,0 pour les cadres, mais seulement de 1,9 pour les ouvriers et les employés.

En 2011, le salaire net d'un EQTP en euros constants augmente moins vite qu'en 2010 (+ 0,2 % contre + 0,5 %). Celui des cadres s'est à nouveau replié après la hausse de 2010. À l'inverse, les ouvriers et dans une moindre mesure les employés ont bénéficié d'une évolution de salaire plus favorable.

De 2006 à 2011, le salaire net d'un EQTP a augmenté en moyenne de 0,8 % par an en euros constants. Ce sont les ouvriers qui ont bénéficié des évolutions les plus favorables (+ 1,1 %) : l'augmentation du Smic et les pertes d'emplois peu qualifiés en 2008 et 2009 ont contribué à soutenir la dynamique de leur salaire. Les cadres, quant à eux, ont vu leur salaire stagner sur la période : ils ont pâti de la mauvaise conjoncture de 2008 et 2009, puis du prolongement des difficultés économiques en 2011, notamment à travers une diminution des éléments variables de leur rémunération. ■

### Définitions

**Emploi marchand non agricole** : voir annexe Glossaire.

**Salaires net** : voir annexe Glossaire.

**Salaires en équivalent temps plein (EQTP)** : voir annexe Glossaire.

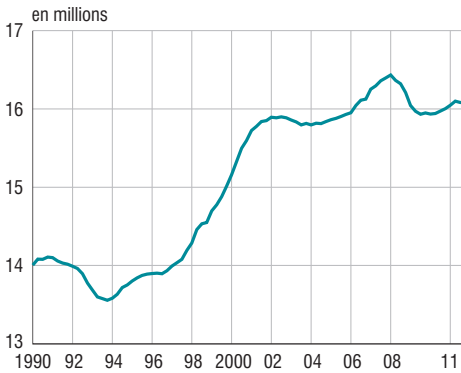
**Rapport interdécile, décile** : voir annexe Glossaire.

**Euros constants (ou termes réels)** : voir annexe Glossaire.

### Pour en savoir plus

- « En 2011, les salaires ralentissent de nouveau en euros constants », *Insee Première* n° 1471, octobre 2013.

## 1. Évolution de l'emploi salarié



Champ : France métropolitaine, secteur marchand non agricole.

Source : Insee, estimations d'emploi.

## 2. Emploi salarié selon la CS en 2011

	En 2011					Répartition des salariés en 2006
	Répartition des salariés	Part de salariés à temps complet	Part de femmes	Part de moins de 25 ans	Part des 50 ans ou plus	
Cadres	19,2	92,5	34,7	2,5	23,3	16,8
Professions intermédiaires	24,5	89,4	38,0	8,2	22,0	22,9
Employés	23,8	71,5	72,8	17,7	19,6	24,7
Ouvriers	32,5	90,2	19,0	14,5	22,7	35,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>86,0</b>	<b>39,5</b>	<b>11,4</b>	<b>21,9</b>	<b>100,0</b>
<b>Ensemble (en milliers)</b>	<b>15 987</b>	<b>13 733</b>	<b>6 271</b>	<b>1 835</b>	<b>2 988</b>	<b>15 894</b>

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi dans le secteur marchand non agricole.

Source : Insee, estimations d'emploi, enquête Emploi 2011.

## 3. Salaires nets moyens annuels en équivalent temps plein selon la CS

	2011 (en euros courants)	Évolution annuelle moyenne en euros constants <sup>2</sup> (en %)	
		2010-2011	2006-2011
Cadres <sup>1</sup>	47 850	-1,5	0,0
Professions intermédiaires	26 190	-0,3	0,2
Employés	18 650	0,8	0,6
Ouvriers	19 620	2,2	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>25 560</b>	<b>0,2</b>	<b>0,8</b>

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

2. Le calcul du taux de croissance sur la période 2006-2011 prend en compte la refonte du processus de codification de la profession et catégorie socioprofessionnelle du salarié intervenue dans les DADS 2009.

Champ : France, secteur privé et des entreprises publiques, hors secteur agricole (France métropolitaine pour les évolutions). Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

## 4. Distribution des salaires nets annuels en équivalent temps plein selon la CS en 2011

	Ensemble	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	14 040	24 780	16 760	13 180	13 620
Q1	16 390	31 080	20 080	14 820	15 670
<b>D5 (médiane)</b>	<b>20 550</b>	<b>39 730</b>	<b>24 430</b>	<b>17 160</b>	<b>18 510</b>
Q3	27 970	52 600	29 730	20 670	22 110
D9	40 810	74 060	36 450	25 450	26 320
<b>D9/D1</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

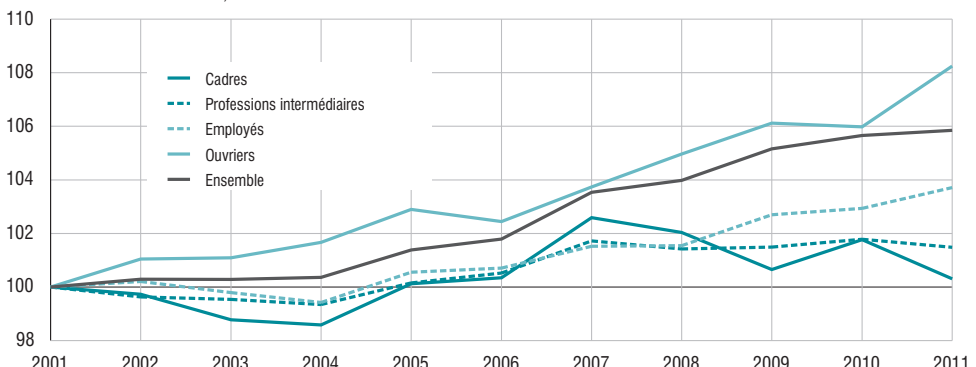
Champ : France, secteur privé et des entreprises publiques, hors secteur agricole. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 040 euros et 25 % un salaire inférieur à 16 390 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

## 5. Évolution du salaire net moyen des salariés en équivalent temps plein

indice base 100 en 2001, en euros constants



Champ : France métropolitaine, secteur privé et des entreprises publiques, hors secteur agricole. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les bénéficiaires de contrats aidés et les salariés des particuliers-employeurs.

Note : le calcul du taux de croissance entre 2008 et 2009 prend en compte la refonte du processus de codification de la profession et catégorie socioprofessionnelle du salarié intervenue dans les DADS 2009.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).



## 1.4 Salariés des particuliers-employeurs

En 2011, les particuliers-employeurs (PE) ont employé 1,6 million de salariés à un moment ou un autre de l'année. Parmi l'ensemble des salariés des PE, 1 280 000 exercent leur activité au domicile des employeurs (aide à domicile ou autres emplois familiaux – y compris garde d'enfants), et 350 000 travaillent chez eux comme assistants maternels.

Ces emplois peuvent être irréguliers : par exemple, 30 % de ces salariés ne travaillent pas la première semaine d'octobre, près d'un quart n'était pas employé par un particulier l'année précédente (23 %).

L'emploi salarié des ménages en tant qu'employeurs – hors emploi des particuliers relevant de l'action sociale à domicile – recule entre la fin 2010 et la fin 2012 (– 2 % par an en moyenne). Ce recul marque une rupture par rapport à la tendance d'accroissement de l'emploi de ce secteur, très dynamique durant les années 1990 (plus de + 8 % par an en moyenne), puis plus modérée durant les années 2000 (près de + 3 % par an).

Les salariés des PE connaissent une forte **pluriactivité** en cours d'année. Plus de la moitié d'entre eux ont également travaillé dans un établissement du secteur privé ou public. Ils y occupaient surtout des postes d'employés ou d'ouvriers (87 %). Pour 0,5 million d'entre eux, la rémunération issue de cette autre activité est leur revenu principal. Ils gagnent en moyenne 12 600 euros par an, dont 14 % provient de leur emploi par un PE. Pour 1,1 million de personnes, le salaire annuel perçu provient principalement de l'activité exercée auprès des PE. Il s'élève en moyenne à 7 900 euros, dont 6 800 euros au titre de l'activité de salarié de PE. Les résultats commentés dans la suite portent sur cette population de salariés, qui travaillent à titre principal auprès de PE.

Ces personnes sont nettement plus âgées que dans le reste du secteur tertiaire : 42 %

des salariés ont 50 ans ou plus (contre un quart pour les salariés du tertiaire) ; ce sont surtout des femmes (89 %).

La grande majorité de ces salariés est employée par plusieurs ménages en cours d'année (3,3 employeurs en moyenne en 2011). Les assistantes maternelles cumulent 3,6 employeurs en moyenne, les gardes d'enfants à domicile 1,8.

Un salarié des PE sur trois a travaillé aussi pour un employeur privé ou public, dont 15 % pour un organisme prestataire de services à la personne.

En 2011, le **revenu salarial** net moyen des salariés qui exercent principalement auprès de PE, et limité aux seules activités auprès de ces ménages, s'élève à 6 800 euros. La moitié des salariés des PE a retiré de cette activité un revenu salarial inférieur à 5 300 euros. La rémunération moyenne varie selon le métier exercé. Un salarié travaillant au domicile du PE a retiré de son activité 5 100 euros en moyenne en 2011, soit deux fois moins qu'une assistante maternelle (10 500 euros). Le niveau élevé du revenu moyen des assistantes maternelles s'explique par une durée d'activité dans l'année plus importante et par la garde simultanée de plusieurs enfants (trois en moyenne).

Hors assistantes maternelles, le premier quart des salariés des PE a perçu moins de 1 000 euros (Q1), le dernier quart a gagné plus de 8 200 euros (Q3). La dispersion des revenus salariaux mesurée par le rapport interquartile (Q3/Q1) est nettement moins forte parmi les assistantes maternelles que parmi les gardes d'enfants ou les aides à domicile.

Ces écarts s'expliquent principalement par l'extrême variabilité des durées de travail dans l'année. Pour les différentes catégories de salariés pour lesquelles on peut calculer un salaire horaire (hors assistantes maternelles), celui-ci est voisin du Smic horaire. ■

### Définitions

**Pluriactivité** : voir *annexe Glossaire*.

**Revenu salarial** : voir *annexe Glossaire*. Ici, on se limite le plus souvent aux rémunérations provenant des PE. Pour les salariés dont l'employeur a déclaré les cotisations sociales au forfait, il s'agit d'un revenu imputé (nombre d'heures effectuées x taux horaire calculé sur les salariés ayant fait l'objet d'une déclaration au réel).

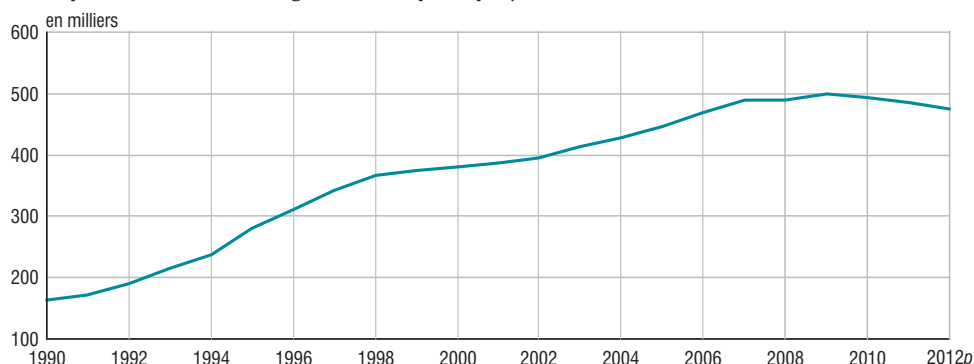
**Employés des particuliers-employeurs** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Travailler pour des particuliers : essor des métiers de la garde d'enfants », *Insee Première* n° 1472, novembre 2013.
- *Rapport du groupe de travail du Cnis sur la connaissance des emplois dans les services à la personne*, Cnis, n° 129, mai 2012.

# Salariés des particuliers-employeurs 1.4

## 1. Emploi salarié des ménages en tant qu'employeur



Champ : France métropolitaine, au lieu de travail et au 31 décembre, données brutes.

Note : sont exclus les emplois relevant de l'action sociale à domicile (assistants maternels et aides sociales pour personnes âgées).

Source : Insee, estimations d'emploi.

## 2. Emploi salarié des particuliers-employeurs selon le métier

	Répartition (en %)	Part de femmes (en %)	Âge moyen	Nombre moyen d'employeurs
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>42,7</b>	<b>96,9</b>	<b>46,6</b>	<b>3,4</b>
Assistants maternelles	29,5	99,6	45,8	3,6
Aides à domicile	13,2	91,0	48,0	2,8
<b>Activité des ménages en tant qu'employeur</b>	<b>57,3</b>	<b>83,5</b>	<b>45,7</b>	<b>3,2</b>
Gardes d'enfants à domicile	7,6	97,6	37,3	1,8
Emplois domestiques	49,7	81,3	47,0	3,4
<b>Ensemble hors assistantes maternelles</b>	<b>70,5</b>	<b>84,9</b>	<b>46,2</b>	<b>3,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>89,2</b>	<b>46,1</b>	<b>3,3</b>

Champ : France métropolitaine, salariés dont la rémunération est issue principalement de l'activité auprès d'un particulier-employeur.

Source : Insee, DADS grand format 2011.

## 3. Distribution des revenus salariaux issus de l'activité auprès des PE des salariés des particuliers-employeurs selon le métier

en euros

	Revenu salarial net					
	D1	Q1	Médiane	Q3	D9	Moyenne
<b>Action sociale sans hébergement</b>	<b>1 331</b>	<b>3 740</b>	<b>8 165</b>	<b>13 340</b>	<b>18 162</b>	<b>8 990</b>
Assistants maternelles	2 291	5 360	9 898	14 684	19 328	10 542
Aides à domicile	506	1 657	4 186	8 087	12 774	5 534
<b>Activité des ménages en tant qu'employeur</b>	<b>240</b>	<b>865</b>	<b>3 161</b>	<b>8 178</b>	<b>13 270</b>	<b>5 120</b>
Gardes d'enfants à domicile	490	1 397	4 479	10 955	15 989	6 496
Emplois domestiques	217	798	2 990	7 835	12 702	4 914
<b>Ensemble hors assistantes maternelles</b>	<b>265</b>	<b>964</b>	<b>3 384</b>	<b>8 161</b>	<b>13 195</b>	<b>5 190</b>
Durée annuelle de travail, hors assistantes maternelles (en heures)	30	110	395	950	1 528	618
<b>Ensemble</b>	<b>399</b>	<b>1 540</b>	<b>5 251</b>	<b>10 771</b>	<b>15 825</b>	<b>6 835</b>

Champ : France métropolitaine, salariés dont la rémunération est issue principalement de l'activité auprès d'un particulier-employeur.

Source : Insee, DADS grand format 2011.

## 4. Durée de travail et salaire horaire net des salariés des particuliers-employeurs selon le métier

	Durée annuelle moyenne de travail (en heures)	Salaire horaire moyen (en euros)		Revenu salarial net		
		moyen	médian	moyen	intervalle interquartile	
<b>Action sociale sans hébergement</b>	///	///	///	<b>8 990</b>	<b>8 165</b>	<b>3,6</b>
Assistants maternelles	///	///	///	10 542	9 898	2,7
Aides à domicile	681	8,2	5 534	4 186	4,9	
<b>Activité des ménages en tant qu'employeur</b>	<b>606</b>	<b>9,0</b>	<b>5 120</b>	<b>3 161</b>	<b>9,5</b>	
Gardes d'enfants à domicile	793	8,2	6 496	4 479	7,8	
Emplois domestiques	578	9,2	4 914	2 990	9,8	
<b>Ensemble hors assistantes maternelles</b>	<b>618</b>	<b>8,9</b>	<b>5 190</b>	<b>3 384</b>	<b>8,5</b>	
<b>Ensemble</b>	///	///	///	<b>6 835</b>	<b>5 251</b>	<b>7,0</b>

Champ : France métropolitaine, salariés dont la rémunération est issue principalement de l'activité auprès d'un particulier-employeur.

Source : Insee, DADS grand format 2011.

## 1.5 Emploi et salaires dans la fonction publique d'État

En 2011, la fonction publique d'État (FPE) compte 2,08 millions de salariés travaillant dans les services civils des ministères et dans les établissements publics administratifs en France métropolitaine. Au sein des agents titulaires (75 % du total hors bénéficiaires de contrats aidés), près des deux tiers sont de catégorie A, 20 % de catégorie B et 16 % de catégorie C.

Depuis 2006, les effectifs ont diminué de 215 000 personnes, hors bénéficiaires de contrats aidés. Cette baisse résulte d'abord du transfert d'environ 135 000 agents de la fonction publique d'État vers les collectivités territoriales entre 2006 et 2011. Elle s'explique également par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Entre 2006 et 2011, le poids relatif des titulaires a diminué (- 3 points) ; au sein des titulaires, le poids des A s'est accru (+ 6 points) alors qu'il a diminué pour les C (- 7 points). Cette évolution résulte du reclassement progressif des instituteurs (catégorie B) en professeurs des écoles (catégorie A) et du transfert vers les collectivités territoriales des techniciens et ouvriers des collèges et des lycées (TOS) ainsi que d'agents du ministère de l'équipement, le plus souvent classés en catégorie C.

Entre 2006 et 2011, la proportion de femmes s'est accrue de 2 points (60 % en 2011), du fait de la prédominance des hommes dans la population transférée aux collectivités locales. Pour cette même raison, la catégorie C s'est féminisée (+ 3 points). La proportion de femmes en catégorie B est restée stable. Pour la catégorie A, la progression de la part des femmes (+ 2 points) s'explique en partie par le reclassement des instituteurs de

catégorie B en professeurs des écoles de catégorie A, les femmes représentant plus de 80 % des effectifs concernés.

Avec un âge médian de 43 ans, les agents de la FPE sont plus âgés que les salariés du secteur privé (40 ans). Ce constat est plus marqué encore pour la catégorie C comparée aux ouvriers et employés du secteur privé.

En 2011, le salaire annuel net moyen en équivalent temps plein (EQTP) dans la fonction publique d'État s'élève à 28 880 euros : 30 650 euros pour les titulaires et 23 690 euros pour les autres salariés (non-titulaires, autres catégories et statuts, bénéficiaires de contrats aidés). Les titulaires de catégorie A perçoivent un salaire supérieur de 54 % à celui des C ; cet écart s'est réduit de 11 points depuis 2006, du fait des caractéristiques de la population transférée aux collectivités locales.

En 2011, le salaire net moyen des agents de l'État a progressé de 2,1 % en euros courants, soit une quasi-stabilité (- 0,1 %) en euros constants par rapport à 2010. Entre 2006 et 2011, il a crû en moyenne annuelle de 2,5 % en euros courants, soit 0,9 % en euros constants (compte tenu de l'inflation qui s'est élevée, en moyenne sur la période, à + 1,6 % par an). Cette hausse résulte pour partie du transfert vers les collectivités territoriales d'agents qui avaient, en moyenne, des salaires inférieurs au salaire moyen de la FPE.

Le **rapport interdécile** de l'ensemble des agents de la FPE est de 2,4 en 2011 contre 2,6 en 2006. Il a diminué pour les titulaires, passant de 2,3 à 2,1, et a légèrement baissé pour les autres salariés, passant de 2,7 à 2,6. Il a baissé pour les titulaires de catégorie A, passant de 2,2 à 2,1, alors qu'il est resté stable à 1,6 pour les titulaires de catégories B et C. ■

### Définitions

**Rapport interdécile** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, DGAFP, édition 2013.
- « Les salaires en 2012 dans la fonction publique d'État », *Insee Première* n° 1509, juillet 2014.
- « L'emploi dans la fonction publique en 2012 », *Insee Première* n° 1496, avril 2014.

# Emploi et salaires dans la fonction publique d'État 1.5

## 1. Emploi dans la fonction publique d'État en 2006 et 2011

	En 2006				En 2011			
	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part des femmes (%)	Âge médian (années)	Effectifs (milliers)	Effectifs (%)	Part des femmes (%)	Âge médian (années)
<b>Titulaires</b>	<b>1 726</b>	<b>78</b>	<b>58</b>	<b>44</b>	<b>1 499</b>	<b>75</b>	<b>59</b>	<b>44</b>
<i>dont : catégorie A</i>	990	57	60	42	951	63	62	43
<i>catégorie B</i>	327	19	48	43	296	20	48	44
<i>catégorie C</i>	409	24	62	46	245	16	65	47
<b>Non-titulaires</b>	<b>303</b>	<b>14</b>	<b>59</b>	<b>33</b>	<b>336</b>	<b>17</b>	<b>60</b>	<b>36</b>
<b>Autres catégories et statuts<sup>1</sup></b>	<b>198</b>	<b>9</b>	<b>59</b>	<b>45</b>	<b>177</b>	<b>9</b>	<b>61</b>	<b>45</b>
<b>Ensemble hors contrats aidés</b>	<b>2 227</b>	<b>100</b>	<b>58</b>	<b>43</b>	<b>2 012</b>	<b>100</b>	<b>60</b>	<b>43</b>
<b>Bénéficiaires de contrats aidés</b>	...	///	...	...	64	///	77	34
<b>Ensemble (y compris contrats aidés)</b>	...	///	...	...	<b>2 076</b>	///	<b>60</b>	<b>43</b>

1. Agents dont les contrats particuliers ne sont pas régis par les règles de droit commun des agents non titulaires. Dans la FPE, il s'agit notamment des enseignants des établissements privés sous contrat, des ouvriers d'État et des apprentis.

Champ : France métropolitaine, effectifs en personnes physiques, agents civils des ministères et des établissements publics administratifs en activité au 31 décembre (y compris enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat et bénéficiaires de contrats aidés ; hors agents en congé de fin d'activité).

Note : contrairement à l'édition précédente, les salariés des établissements publics administratifs sont maintenant décomptés au sein du périmètre de la FPE.

Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État de 2006 et SIASP 2011.

## 2. Salaires annuels nets moyens dans la fonction publique d'État selon la catégorie statutaire

	En 2006	En 2011	Évolution annuelle moyenne 2006-2011	Évolution 2010-2011
	(euros courants)		(% et euros constants)	
<b>Titulaires</b>	<b>26 680</b>	<b>30 650</b>	<b>1,2</b>	<b>- 0,2</b>
<i>dont : catégorie A</i>	30 720	33 780	0,3	- 0,2
<i>catégorie B</i>	24 540	28 070	1,1	0,2
<i>catégorie C</i>	18 560	21 880	1,7	- 1,2
<b>Autres salariés<sup>1</sup></b>	<b>21 700</b>	<b>23 690</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>
<b>Ensemble (y compris bénéficiaires de contrats aidés)</b>	<b>25 480</b>	<b>28 880</b>	<b>0,9</b>	<b>- 0,1</b>
<b>Ensemble (hors bénéficiaires de contrats aidés)</b>	<b>25 490</b>	<b>29 260</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>

1. Non-titulaires, autres catégories et statuts ainsi que bénéficiaires de contrats aidés.

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalent temps plein, agents civils des ministères et des établissements publics administratifs (y compris enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat et bénéficiaires de contrats aidés).

Note : niveaux et évolutions à périmètre de la fonction publique d'État constant, hors intégration dans le champ en 2011 d'un établissement d'environ 8 000 salariés ; contrairement à l'édition précédente, les salariés des établissements publics administratifs sont maintenant décomptés au sein du périmètre de la FPE.

Source : Insee, fichiers de paie des agents de l'État de 2006 et SIASP 2011.

## 3. Distribution des salaires annuels nets dans la FPE par catégorie statutaire en 2011

	Ensemble	Titulaires	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Autres salariés <sup>1</sup>
D1	17 400	20 490	22 620	21 710	17 070	13 610
Q1	21 930	23 530	25 610	24 180	18 770	15 570
<b>D5 (médiane)</b>	<b>26 610</b>	<b>27 890</b>	<b>30 220</b>	<b>27 620</b>	<b>21 220</b>	<b>21 830</b>
Q3	32 860	34 170	38 290	31 300	24 110	27 870
D9	41 640	43 240	48 130	34 460	26 940	35 790
<b>D9/D1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,6</b>
<b>Moyenne</b>	<b>28 880</b>	<b>30 650</b>	<b>33 780</b>	<b>28 070</b>	<b>21 880</b>	<b>23 690</b>

1. Non-titulaires, autres catégories et statuts ainsi que bénéficiaires de contrats aidés.

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalent temps plein, agents civils des ministères et des établissements publics administratifs (y compris enseignants des établissements d'enseignement privé sous contrat et bénéficiaires de contrats aidés).

Note : hors intégration dans le champ d'un établissement d'environ 8 000 salariés ; contrairement à l'édition précédente, les salariés des établissements publics administratifs sont maintenant décomptés au sein du périmètre de la FPE.

Source : Insee, SIASP 2011.

## 1.6 Emploi et salaires dans les collectivités territoriales

En 2011, la **fonction publique territoriale** (FPT) compte 1,76 million de salariés en France métropolitaine, y compris bénéficiaires de contrats aidés. La structure des qualifications y est très différente de celle de la fonction publique d'État (FPE) : les agents de catégorie C représentent 77 % des agents titulaires contre seulement 16 % dans la FPE. Appartiennent en effet à la FPT tous les agents d'exécution correspondant aux différents services rendus par les collectivités locales (voirie, entretien, petite enfance, etc.). À l'opposé, les agents de catégorie A ne représentent que 9 % des agents titulaires. Les communes et les départements sont les principaux employeurs avec sept agents sur dix.

Dans la FPT comme dans l'ensemble de la fonction publique, les femmes sont majoritaires (60 %). Les titulaires représentent 80 % des salariés hors bénéficiaires de contrats aidés, contre 75 % dans la FPE. Les postes à temps partiel ou non complet représentent près d'un quart du volume annuel d'emploi en équivalent temps plein (EQTP).

Depuis 2000, les effectifs ont crû en moyenne de 3,0 % par an. Sur les cinq dernières années, le taux de croissance atteint + 2,7 % en rythme annuel, ce qui représente une hausse de 213 000 personnes. Toutefois, une part importante de l'augmentation entre 2006 et 2011 (135 000) est imputable aux transferts d'agents de la fonction publique d'État (techniciens et ouvriers des collèges et lycées (TOS) et agents des directions départementales de l'Équipement). En dehors de ces transferts, la croissance des effectifs (+ 79 000 personnes environ entre 2006 et 2011) est liée à la dynamique propre de l'emploi territorial. Les transferts ont concerné principalement les départements et les régions. Ainsi, l'effectif des régions est passé, entre 2000 et 2011, de moins de

11 000 à près de 80 000. Les communes, qui employaient 63 % des salariés de la FPT en 2006, n'en emploient plus que 56 % en 2011, la part relative des départements augmentant de près de quatre points et celle des régions de trois points.

La répartition des agents par catégorie statutaire est restée stable entre 2006 et 2011, malgré le transfert des agents venus de la FPE qui étaient principalement de catégorie C.

En 2011, l'âge médian dans la FPT est de 44 ans contre 40 ans pour les salariés du secteur privé. Les agents de catégorie A sont un peu plus âgés que ceux des catégories B et C, et les titulaires nettement plus âgés que les autres salariés.

En 2011, le salaire annuel net moyen en équivalent temps plein dans la fonction publique territoriale s'élevé à 21 800 euros contre 28 880 euros dans la FPE. Cet écart s'explique essentiellement par les différences en termes de qualification, différences qui se sont accentuées avec les transferts de personnels survenus dans la période récente. Au sein de la FPT, le salaire net moyen dans les communes est plus faible que dans les départements (respectivement 20 760 euros contre 24 320 euros). En 2011, le salaire net moyen a crû de 1,2 % en euros courants mais a reculé en euros constants (- 0,8 %). Sur la période de cinq ans entre 2006 et 2011, le salaire net a progressé de 0,6 % en euros constants en moyenne annuelle.

La hiérarchie salariale entre les agents de catégorie A (comparables aux cadres) et ceux de catégorie C (comparables aux ouvriers et employés) est plus marquée que dans la FPE. Les agents de catégorie A gagnent en moyenne le double de ceux de catégorie C. Au total, en termes de dispersion des salaires, le **rapport interdéclé** est de 2,0 contre 2,4 dans la FPE et 2,9 dans le secteur privé. ■

### Définitions

**Fonction publique territoriale** : la FPT (fonction publique territoriale) est constituée des collectivités territoriales *stricto sensu* (communes, départements et régions) et de leurs établissements publics (y compris les établissements publics de coopération intercommunale).

**Rapport interdéclé** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, DGAFF, édition 2013.
- « Les salaires en 2011 dans la fonction publique territoriale », *Insee Première* n° 1486, janvier 2014.

# Emploi et salaires dans les collectivités territoriales 1.6

## 1. Emploi dans la fonction publique territoriale en 2006 et en 2011

	2006		2011			
	Effectifs		Effectifs		Part de femmes (%)	Âge médian (années)
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)		
<b>Titulaires</b>	<b>1 186</b>	<b>79</b>	<b>1 370</b>	<b>80</b>	<b>58</b>	<b>46</b>
<i>dont : catégorie A</i>	98	8	118	9	62	48
<i>catégorie B</i>	169	14	188	14	65	45
<i>catégorie C</i>	919	77	1 050	77	56	45
<b>Non-titulaires</b>	<b>307</b>	<b>20</b>	<b>336</b>	<b>20</b>	<b>68</b>	<b>38</b>
<b>Autres catégories et statut<sup>1</sup></b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>20</b>
Communes	949	63	962	56	60	45
EPCI à fiscalités propres	129	9	177	10	49	42
CCAS et caisses des écoles	104	7	120	7	88	44
Autres structures intercommunales	59	4	64	4	54	43
Départements	161	11	247	14	65	46
Incendie-Secours	48	3	50	3	15	38
Régions	20	1	76	4	59	46
Autres collectivités	31	2	19	1	65	41
<b>Ensemble (hors bénéficiaires de contrats aidés)</b>	<b>1 502</b>	<b>100</b>	<b>1 715</b>	<b>100</b>	<b>60</b>	<b>44</b>
<b>Bénéficiaires de contrats aidés</b>	<b>...</b>	<b>///</b>	<b>42</b>	<b>///</b>	<b>53</b>	<b>38</b>
<b>Ensemble (y compris bénéficiaires de contrats aidés)</b>	<b>...</b>	<b>///</b>	<b>1 757</b>	<b>///</b>	<b>60</b>	<b>44</b>

1. Agents dont les contrats particuliers ne sont pas régis par les règles de droit commun des agents non titulaires. Sur le champ de la FPT, ils comprennent notamment les apprentis et les collaborateurs de cabinet.

Champ : France métropolitaine, effectifs en personnes physiques, hors élus et assistantes maternelles ; y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, enquête Colter de 2006 et SIASP 2011.

## 2. Salaires annuels nets moyens dans la fonction publique territoriale selon la catégorie socioprofessionnelle

	2006	2011	Évolution annuelle moyenne 2006-2011	Évolution 2010-2011
	(euros courants)			
Cadres	34 980	38 230	0,2	- 1,8
Professions intermédiaires	23 590	25 900	0,3	- 1,6
Ouvriers, employés	17 190	19 230	0,7	- 1,2
<b>Ensemble (y c. bénéficiaires de contrats aidés)</b>	<b>19 520</b>	<b>21 800</b>	<b>0,6</b>	<b>- 0,8</b>
<b>Ensemble (hors bénéficiaires de contrats aidés)</b>	<b>19 720</b>	<b>21 970</b>	<b>0,6</b>	<b>- 1,1</b>

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalent temps plein, hors élus et assistantes maternelles ; y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Note : la source DADS, utilisée pour les données 2006, ne permet pas une déclinaison satisfaisante par catégorie statutaire.

Source : Insee, DADS 2006 et SIASP 2011.

## 3. Distribution des salaires annuels nets des agents de la fonction publique territoriale par catégorie statutaire en 2011

	en euros					
	Ensemble	Titulaires	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Autres salariés <sup>1</sup>
D1	15 340	16 230	25 950	20 540	15 930	13 640
Q1	17 030	17 720	30 040	22 910	17 230	14 820
<b>D5 (médiane)</b>	<b>19 540</b>	<b>20 230</b>	<b>35 590</b>	<b>26 120</b>	<b>19 040</b>	<b>16 430</b>
Q3	23 910	24 550	44 120	29 820	21 660	19 470
D9	30 750	31 220	54 270	33 430	24 700	27 330
<b>D9/D1</b>	<b>2,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>2,0</b>
<b>Moyenne</b>	<b>21 800</b>	<b>22 470</b>	<b>38 420</b>	<b>26 760</b>	<b>19 870</b>	<b>18 990</b>

1. Non-titulaires, autres catégories et statuts ainsi que bénéficiaires de contrats aidés.

Champ : France métropolitaine, salaires en équivalent temps plein, hors élus et assistantes maternelles ; y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, SIASP 2011.

## 1.7 Emploi et salaires dans le secteur public hospitalier

En 2011, on compte un peu plus de 900 000 **emplois en équivalent temps plein** (EQTP) dans les **établissements publics de santé**. Le temps partiel, en légère baisse depuis 2006, représente 19 % des postes.

La majorité des emplois correspond à des postes d'employés ou d'ouvriers (49 %) et de professions intermédiaires (41 %). La catégorie des cadres, qui regroupe les cadres de direction et d'administration et les médecins, pharmaciens et psychologues, représente 10 % des emplois. Entre 2006 et 2011, les effectifs en EQTP des professions intermédiaires et des employés ou ouvriers ont progressé de 1,0 % en rythme annuel moyen. Quant aux cadres, il n'est pas possible de calculer une évolution des effectifs ni des salaires entre 2006 et 2011, compte tenu d'une rupture de série due à l'exclusion des internes du champ entre ces deux années.

Les emplois du secteur hospitalier public sont majoritairement occupés par des femmes (77 %). Le taux de féminisation de l'emploi varie cependant selon la catégorie sociale. La part des femmes est la plus faible parmi les cadres médicaux et administratifs mais elle progresse de façon notable en cinq ans (49 % contre 46 %). Elle est la plus élevée parmi les professions intermédiaires soignantes et les agents de service (86 %). La moitié des salariés des établissements publics de santé ont moins de 42 ans.

En 2011, le **salaire net annuel moyen** (rémunérations pour gardes et astreintes comprises) d'un équivalent temps plein du secteur public

hospitalier s'élève à 26 200 euros. Les cadres perçoivent un salaire net annuel moyen de 53 800 euros, les professions intermédiaires 27 000 euros et les employés et ouvriers 19 700 euros.

En 2011, la dispersion des salaires dans l'hôpital public, mesurée par le rapport entre le salaire annuel au-delà duquel se situent les 10 % des salariés les mieux payés et celui en deçà duquel se situent les 10 % des salariés aux plus faibles revenus (rapport interdécile D9/D1), est de 2,2. Les revenus sont les plus dispersés parmi les professions de santé les plus qualifiées : le rapport inter-décile est ainsi de plus de 3 pour les cadres – médicaux ou non – tandis qu'il est inférieur à 2 pour les autres professions. Ces dispersions sont stables d'une année sur l'autre.

Entre 2006 et 2011, le salaire net annuel moyen – hors cadres (médecins, pharmaciens psychologues et cadres administratifs) – a progressé en rythme annuel de 0,5 % en euros courants. Compte tenu de l'inflation, il a baissé en rythme annuel de 1,1 % en euros constants.

Entre 2010 et 2011, le salaire net annuel moyen – hors cadres – a baissé de 0,3 % en euros constants. En revanche, les évolutions sont positives si l'on ne considère que les personnes présentes 24 mois dans le même établissement sur le même poste avec la même quotité de travail. Ainsi le salaire net – hors cadres – des personnes en place toute l'année en 2010 et 2011 a progressé en moyenne annuelle de 1,3 % en euros constants. ■

### Définitions

**Établissements publics de santé** : ce sont les établissements publics (catégorie juridique agrégée des personnes morales soumises au droit administratif) dont l'activité économique principale relève des activités hospitalières (8610Z en 2011, 851A en 2006) ou ayant la catégorie juridique « établissement d'hospitalisation » (7364). Les effectifs EQTP calculés à partir des DADS ne sont pas directement comparables avec les effectifs en EQTP obtenus à partir des statistiques annuelles des établissements de santé (SAE).

**Emploi en équivalent temps plein** (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

**Salaires en équivalent temps plein** : voir *annexe Glossaire*.

# Emploi et salaires dans le secteur public hospitalier 1.7

## 1. Emploi en EQTP dans le secteur public hospitalier en 2006 et 2011

		En 2006					En 2011				
		Effectifs (milliers)	Part des femmes (%)	Âge médian (années)	Part de salariés à temps partiel <sup>4</sup> (%)	Effectifs (milliers)	Part des femmes (%)	Âge médian (années)	Part de salariés à temps partiel <sup>4</sup> (%)		
										(%)	(%)
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>(a+b+c)</b>	<b>868,9</b>	<b>100,0</b>	<b>76,0</b>	<b>42</b>	<b>22,3</b>	<b>909,1</b>	<b>100,0</b>	<b>76,8</b>	<b>42</b>	<b>19,2</b>
<b>Cadres<sup>1</sup></b>	<b>(a)</b>	<b>95,3</b>	<b>11,0</b>	<b>45,5</b>	<b>45</b>	<b>31,8</b>	<b>94,7</b>	<b>10,4</b>	<b>49,0</b>	<b>47</b>	<b>29,1</b>
Médecins, pharmaciens, psychologues <sup>1</sup>		83,6	9,6	44,7	45	33,9	81,9	9,0	48,7	47	31,7
Cadres direction, administration, gestion		11,7	1,3	50,8	49	12,9	12,9	1,4	50,9	46	9,1
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>(b)</b>	<b>326,1</b>	<b>37,5</b>	<b>83,1</b>	<b>41</b>	<b>23,0</b>	<b>369,6</b>	<b>40,7</b>	<b>84,6</b>	<b>40</b>	<b>20,2</b>
PI soignantes et sociales <sup>2</sup>		309,8	35,7	85,0	40	23,4	325,9	35,9	85,6	40	20,5
PI administratives et techniques		16,3	1,9	47,0	48,5	15,8	43,7	4,8	77,3	46	17,9
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>(c)</b>	<b>447,5</b>	<b>51,5</b>	<b>77,3</b>	<b>42</b>	<b>19,4</b>	<b>443,9</b>	<b>48,8</b>	<b>76,4</b>	<b>43</b>	<b>16,1</b>
Agents de service et employés administratifs <sup>3</sup>		396,7	45,7	84,0	41,5	20,6	365,6	40,2	85,8	42	17,4
Ouvriers		50,8	5,8	25,4	46	8,4	78,3	8,6	32,2	45	9,9
<b>Non-ventilés</b>		<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>n.s.</b>	<b>0,9</b>	<b>0,1</b>	<b>48,0</b>	<b>48</b>	<b>16,6</b>
<b>Ensemble (hors cadres)</b>	<b>(b+c+d)</b>	<b>773,6</b>	<b>89,0</b>	<b>79,7</b>	<b>42</b>	<b>20,9</b>	<b>814,3</b>	<b>89,6</b>	<b>80,1</b>	<b>42</b>	<b>17,9</b>

1. En 2011, la catégorie « cadre » ne contient plus les internes, externes et résidents. De ce fait, le niveau de salaire moyen et les effectifs ne sont pas directement comparables à ceux de 2006.

2. Les professions intermédiaires « soignantes » sont constituées des infirmiers, des sages-femmes, des spécialistes de la rééducation et des techniciens médicaux. Les professions intermédiaires « sociales » regroupent les assistantes sociales et les éducateurs spécialisés.

3. Les « agents de service » recouvrent les agents de services hospitaliers, les aides-soignants et les ambulanciers.

4. Part de temps partiel parmi l'ensemble des postes.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière.

Note : compte tenu de problèmes de qualité des DADS en 2006, les estimations de 2006 ont été obtenues dans cette fiche en faisant la moyenne 2005 et 2007.

Sources : Insee, DADS 2005 et 2007, SIASP 2011 ; traitements Drees.

## 2. Salaires nets annuels moyens en EQTP dans le secteur public hospitalier selon la CS

	2006	2011	Évolution annuelle moyenne		Évolution annuelle moyenne
					des personnes en place <sup>2</sup>
			2006-2011	2010-2011	2010-2011
	(euros courants)		en %, en euros constants		
<b>Ensemble</b>	<b>25 521</b>	<b>26 241</b>	<b>n.s.</b>	<b>- 0,6</b>	<b>1,1</b>
Cadres <sup>1</sup>	50 288	53 820	n.s.	- 2,0	0,3
Professions intermédiaires	26 503	26 991	- 1,3	- 0,1	1,9
Employés et ouvriers	19 531	19 724	- 1,4	- 0,3	0,7
<b>Ensemble (hors cadres)</b>	<b>22 470</b>	<b>23 025</b>	<b>- 1,1</b>	<b>- 0,3</b>	<b>1,3</b>

1. En 2011, la catégorie « cadre » ne contient plus les internes, externes et résidents. De ce fait, le niveau de salaire moyen n'est pas directement comparable à celui de 2006.

2. Salariés présents douze mois les 2 années dans le même établissement à quotité de travail identique.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière.

Sources : Insee, DADS 2005 et 2007, SIASP 2010 et 2011 ; traitements Drees.

## 3. Distribution des salaires annuels nets en EQTP dans le secteur public hospitalier selon la CS en 2011

	en euros			
	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
D1	24 983	19 594	15 624	<b>16 532</b>
Q1	35 490	22 229	17 199	<b>18 830</b>
<b>D5 (médiane)</b>	<b>51 508</b>	<b>26 365</b>	<b>19 290</b>	<b>22 429</b>
Q3	70 992	31 138	21 867	<b>28 830</b>
D9	84 584	34 771	24 593	<b>37 124</b>
<b>D9/D1</b>	<b>3,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>

1. Hors internes, externes et résidents en 2011 et hors rémunérations des hospitalo-universitaires pour la partie enseignement.

Champ : France métropolitaine, salariés en EQTP ayant exercé dans un établissement public ayant une activité économique principale hospitalière.

Sources : Insee, SIASP 2011 ; traitements Drees.



## 1.8 Non-salariés

**F**in 2011, 2,5 millions de personnes exercent à titre principal une activité non salariée, soit 10 % de l'ensemble des personnes en emploi. Les principaux secteurs concernés sont le secteur agricole (17 %), le commerce (16 %), la construction (13 %) et la santé (10 %).

Après un recul continu des effectifs, les années 2000 marquent une reprise de l'emploi pour les **non-salariés**, leur nombre progressant de 13 % sur la période 2003-2011. Si l'agriculture est toujours en déclin (- 17 % sur cette même période), la construction et le secteur tertiaire sont les plus dynamiques (respectivement + 29 % et + 21 %). Depuis la création du régime de l'auto-entrepreneuriat en 2009, l'emploi non salarié progresse plus fortement (+ 7 % sur 2009-2011).

Au 31 décembre 2011, les **auto-entrepreneurs actifs** sont au nombre de 416 000, soit 20 % de plus que fin 2010. Parmi eux, 303 000 exercent cette activité à titre principal et 113 000 occupent par ailleurs un emploi salarié dont ils tirent leurs principales ressources. Les auto-entrepreneurs actifs représentent 18,1 % des indépendants. Cette proportion approche ou dépasse 40 % dans les arts, spectacles et activités récréatives, l'enseignement, les services administratifs et de soutien aux entreprises, l'information et la communication.

Les femmes représentent moins d'un tiers des non-salariés contre la moitié pour les salariés. Elles sont peu présentes dans la construction (5,5 %) et, à l'inverse, elles sont majoritaires dans les professions libérales de santé.

La population non salariée est assez âgée : 39 % des indépendants ont au moins 50 ans contre 25 % des salariés, tandis que la part des moins de 25 ans est inférieure à 2 %.

L'installation à son compte est en effet souvent précédée d'un passage par le salariat et les départs en retraite interviennent en moyenne plus tard chez les indépendants que chez les salariés. En outre, certaines professions très qualifiées ne peuvent être exercées qu'après de longues études, par exemple dans les domaines du droit ou de la santé. De fait, en 2011, 45 % des professionnels libéraux de santé ont au moins 50 ans. À l'inverse, dans la construction, les non-salariés de 50 ans ou plus représentent moins d'un tiers des effectifs.

En 2011, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs, les indépendants retirent en moyenne 37 410 euros de leur activité non salariée, et la moitié gagne moins de 21 880 euros. Ces résultats recouvrent de grandes disparités. D'une part, près de 10 % des non-salariés ont un revenu d'activité nul parce qu'ils n'ont pas dégagé de bénéfice ou parce qu'ils se rémunèrent plutôt sous forme de dividendes. D'autre part, 10 % des non-salariés perçoivent un revenu annualisé supérieur à 84 480 euros, contre 38 140 euros pour les salariés.

Parmi les activités les plus rémunératrices, les professions juridiques procurent des revenus moyens supérieurs à 113 000 euros en 2011 (10 % ont perçu plus de 267 000 euros), devant la pharmacie (93 000 euros en moyenne ; 10 % ont perçu plus de 183 000 euros). À l'opposé, le revenu annuel moyen est compris entre 14 000 et 18 000 euros pour les arts, spectacles et activités récréatives ou dans certains services comme la coiffure, l'enseignement, les taxis.

Les auto-entrepreneurs actifs ont quant à eux dégagé en moyenne 5 430 euros annuels de leur activité d'indépendant. ■

### Définitions

**Non-salariés** : voir *annexe Glossaire*.

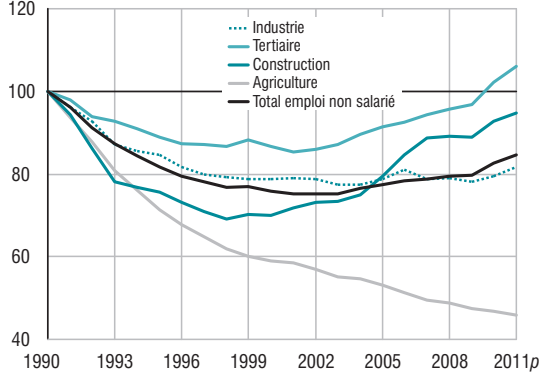
**Auto-entrepreneurs actifs** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- *Les revenus d'activité des indépendants*, coll. « Insee Références », édition 2009.
- « Revenus d'activité des indépendants en 2011 », *Insee Première* n° 1481, janvier 2014.
- « Auto-entrepreneurs : au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.

## 1. Évolution de l'emploi non salarié selon le secteur depuis 1990

indice base 100 en 1990



Champ : France métropolitaine, personnes exerçant à titre principal une activité non salariée, y compris auto-entrepreneurs.  
Source : Insee, estimations d'emploi.

## 2. Structure de l'emploi non salarié en 2011

en %

	Répartition	Part...		
		...de moins de 25 ans	...de 50 ans ou plus	...de femmes
Agriculture	16,7	1,6	47,9	28,6
Industrie	6,8	1,4	36,5	25,9
Construction	12,9	2,3	32,8	5,5
Commerce	16,0	1,5	41,6	34,6
Services	47,3	2,2	36,0	39,9
<i>dont : professions libérales (hors santé)</i>	9,7	1,0	37,6	28,7
<i>professions libérales de santé</i>	10,1	1,5	44,8	51,8
<b>Ensemble<sup>1</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>1,9</b>	<b>38,5</b>	<b>31,7</b>

1. Y compris secteurs non déterminés. Champ : France métropolitaine, personnes exerçant à titre principal une activité non salariée, y compris auto-entrepreneurs.  
Source : Insee, enquête Emploi.

## 3. Revenus d'activité annualisés des indépendants selon le secteur en 2011

	Non-salariés, hors auto-entrepreneurs <sup>1</sup>			Part des auto-entrepreneurs	
	Effectif au 31/12/2011 (milliers)	Revenu moyen (euros courants)	Revenu médian (euros courants)	Revenus nuls (%)	actifs parmi les non-salariés (%)
Industrie (hors artisanat commercial)	74	28 110	19 520	9,4	24,0
Construction	261	27 970	22 710	5,7	16,3
Commerce	373	27 690	16 730	11,2	17,4
<i>dont : commerce pharmaceutique</i>	24	93 430	74 710	1,7	0,0
<i>métiers de bouche</i>	49	27 150	21 450	5,7	1,9
Transports et entreposage	53	21 640	15 780	7,2	3,8
<i>dont : taxi</i>	28	17 060	13 690	3,5	1,3
Hébergement et restauration	148	20 360	13 990	12,7	6,8
Information et communication	35	31 100	19 360	17,1	39,3
Activités financières et d'assurance	26	65 520	46 530	10,7	6,8
Activités immobilières	34	26 840	13 990	24,7	9,2
Activités spécialisées, scientifiques et tech.	206	62 120	33 710	9,9	25,6
<i>dont : professions juridiques</i>	60	113 540	58 590	2,6	1,2
Activités de services administratifs et soutien	39	27 980	16 200	16,3	40,2
Enseignement	45	17 350	11 440	10,0	43,7
Santé humaine et action sociale	344	66 560	48 560	2,3	4,3
<i>dont : professions libérales de santé</i>	322	69 640	51 160	1,8	0,4
Arts, spectacles et activités récréatives	25	14 470	5 610	19,8	45,6
Autres activités de services	104	15 280	12 410	7,7	33,6
<i>dont : coiffure et soins de beauté</i>	66	15 200	13 270	5,5	20,7
Indéterminé	108	25 310	13 170	25,1	0,4
<b>Ensemble, hors auto-entrepreneurs</b>	<b>1 877</b>	<b>37 410</b>	<b>21 880</b>	<b>9,6</b>	<b>0</b>
Auto-entrepreneurs actifs	416	5 430	3 000	1,3	///
<b>Ensemble, y c. auto-entrepreneurs actifs</b>	<b>2 293</b>	<b>31 900</b>	<b>16 770</b>	<b>8,2</b>	<b>18,1</b>

1. Tous les multiactifs (percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux) sont pris en compte, y compris ceux exerçant à titre principal une activité salariée, ainsi que les non-salariés ayant débuté leur activité dans l'année. Les taxes d'office (au forfait pour cause de retard de déclaration) sont pris en compte dans les effectifs mais ne rentrent pas dans le calcul des revenus.

Champ : France métropolitaine, hors agriculture.

Note : Les revenus correspondent aux montants déclarés aux Urssaf par les indépendants au titre de leur activité non salariée effectuée dans l'année (y compris revenus nuls). Ils sont annualisés. Source : Insee, base Non-salariés.

## 1.9 Inégalités salariales : concepts

Les inégalités salariales peuvent être décrites à partir de différents concepts :  **salaire en équivalent temps plein (EQTP), salaire annualisé, revenu salarial**. À volume de travail donné, les inégalités de salaire offertes par les employeurs peuvent s'appréhender à partir de la distribution des salaires annualisés des seuls temps complets ou à partir des salaires en EQTP de l'ensemble des salariés (quelle que soit leur quotité de travail). D'autres facteurs d'inégalités proviennent de la quotité de temps de travail ou de la durée travaillée sur l'année. La distribution des salaires annualisés sur l'ensemble des salariés prend en compte les inégalités liées à la quotité de travail, mais pas celles liées à la durée travaillée sur l'année. La distribution des revenus salariaux intègre en plus les inégalités liées à la durée de l'emploi sur l'année.

En 2011, au sein des salariés à temps complet (86 % du volume de travail soit 13,8 millions d'EQTP), en majorité des salariés à statut stable, l'écart interdécile (le ratio D9/D1) de la distribution des salaires annualisés du secteur privé et des entreprises publiques s'élève à 2,9. Du fait notamment de l'existence du Smic, l'écart est plus élevé dans le haut de la distribution (le ratio D9/D5 est de 2,0) que dans le bas (le ratio D5/D1 est de 1,5).

Les postes à temps partiel représentent quant à eux 14 % du volume de travail (2,3 millions d'EQTP). En moyenne, ces postes sont rémunérés à des salaires horaires plus faibles que ceux des temps complets (- 15 %). Cet écart s'explique à la fois par une moindre part de salariés « très qualifiés » et par des salaires horaires inférieurs à ceux des personnes à temps complet pour une même qualification. Toutefois, l'intégration des salariés à temps partiel modifie peu les fractiles observés sur les salaires annualisés des seuls temps complets, sauf dans le très haut de la distribution,

au-delà du 9<sup>e</sup> décile : les principaux  **indicateurs d'inégalité**  de salaire en EQTP sont très proches de ceux mesurés pour les seuls temps complets.

La prise en compte de la quotité de travail, avec le concept de salaire annualisé, a des conséquences en particulier sur le bas de la distribution. En effet, la valeur du premier décile du salaire annualisé est inférieure de 34 % à celle du salaire en EQTP, et d'encre 11 % pour celle du premier quartile. Dans le haut de la distribution, les différences sont moindres. De ce fait, l'écart interdécile est plus élevé lorsqu'on raisonne en salaire annualisé (4,1) mais cela concerne essentiellement le bas de la distribution : le ratio D5/D1 qui est de 1,5 en EQTP s'établit à 2,1 en salaire annualisé.

Enfin, la prise en compte de la durée annuelle de travail, avec le concept de revenu salarial, amplifie mécaniquement l'ampleur des inégalités, de nouveau particulièrement dans le bas de la distribution. Le D1 du revenu salarial est inférieur de 76 % au D1 de la distribution des salaires annualisés. L'écart est moindre pour les autres fractiles (- 41 % pour le Q1, - 12 % pour la médiane, - 8 % pour le Q3 et - 7 % pour le D9). Le ratio D5/D1 passe ainsi de 2,1 en salaire annualisé à 7,5 en revenu salarial.

Au total, en 2011, l'écart interdécile (D9/D1) passe de 2,9 pour la distribution des salaires annualisés des temps complets à 15,6 pour le revenu salarial. Cette différence se produit pour l'essentiel dans le bas de la distribution et s'explique par la plus grande variabilité de la durée de travail sur l'année que celle du salaire horaire. Ce constat reste identique si l'on s'intéresse à la masse des salaires perçus par les 10 % les mieux payés (1 - S90) et par les 10 % les moins bien payés (S10) : le rapport de ces deux masses varie de 5,2 à 61,6 selon que l'on observe les salaires en EQTP ou les revenus salariaux. ■

### Définitions

**Revenu salarial** : voir annexe *Glossaire*.

**Salaire annualisé** : voir annexe *Glossaire*.

**Salaire en équivalent temps plein (EQTP)** : voir annexe *Glossaire*.

**Indicateurs d'inégalité** : à partir des divers déciles (voir annexe *Glossaire*) d'une distribution, on définit trois ratios, D9/D1, D5/D1 et D9/D5. Le premier s'intéresse à l'ensemble de la distribution, le second se focalise sur la première moitié de la distribution alors que le troisième concerne la deuxième moitié.

## 1. Distribution des salaires nets et du revenu salarial dans le secteur privé en 2011

en euros

	Salaires annualisés des personnes à temps complet	Salaires en EQTP <sup>1</sup>	Salaires annualisés	Revenu salarial
D1	14 280	14 040	9 330	2 280
Q1	16 840	16 390	14 540	8 580
<b>D5 (médiane)</b>	<b>21 070</b>	<b>20 550</b>	<b>19 260</b>	<b>17 020</b>
Q3	28 450	27 970	26 430	24 430
D9	41 450	40 810	38 140	35 580
C95	54 180	52 290	49 550	46 380
C99	98 400	93 800	89 920	85 220
<b>Moyenne</b>	<b>26 210</b>	<b>25 560</b>	<b>23 220</b>	<b>19 500</b>

1. Équivalent temps plein (voir Définitions).

Champ : France, salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors salariés agricoles, employés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires.  
Lecture : en 2011, 10 % des salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques perçoivent un salaire annuel net inférieur à 14 040 euros, 25 % un salaire inférieur à 16 390 euros.

Source : Insee, DADS semi-définitif 2011 (exploitation au 1/12).

## 2. Indicateurs d'inégalités salariales dans le secteur privé en 2011

	Salaires annualisés des personnes à temps complet	Salaires en EQTP <sup>1</sup>	Salaires annualisés	Revenu salarial
D5/D1	1,5	1,5	2,1	7,5
D9/D5	2,0	2,0	2,0	2,1
D9/D1	2,9	2,9	4,1	15,6
C99/D5	4,7	4,6	4,7	5,0
<b>(1 - S90)/S10</b>	<b>5,5</b>	<b>5,2</b>	<b>9,2</b>	<b>61,6</b>

1. Équivalent temps plein (voir Définitions).

Champ : France, salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors salariés agricoles, employés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires.  
Lecture : en 2011, dans la distribution des salaires en EQTP du secteur marchand non agricole, le ratio qui rapporte le 9<sup>e</sup> décile au 1<sup>er</sup> (D9/D1) est de 2,9 alors que le même ratio de la distribution du revenu salarial s'élève à 15,6. En outre, la masse des salaires en EQTP des 10 % les mieux payés est 5,2 fois plus importante que celle des 10 % les moins payés. Ce ratio s'élève à 61,6 pour les revenus salariaux.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

## 1.10 Inégalités salariales : évolutions

L'évolution depuis 1966 du **rapport inter-décile** D9/D1 du salaire annualisé des personnes à temps complet peut s'analyser en distinguant trois périodes. De 1966 jusqu'au milieu des années 1980, les écarts se réduisent : le ratio inter-décile passe de 4,2 à 3,1, dans une période où le salaire moyen des temps complets s'accroît régulièrement. Puis il augmente faiblement jusqu'au début des années 1990 (3,3 en 1991), avant de rebaisser légèrement jusqu'en 2006. Depuis, il est relativement stable autour de 3. Depuis plus de 40 ans, le rapport du 9<sup>e</sup> décile (D9) à la médiane (D5) est stable : il fluctue autour de 2. La baisse des inégalités sur longue période résulte donc pour l'essentiel d'un resserrement de la hiérarchie des salaires dans le bas de la distribution des salaires, c'est-à-dire de la croissance plus forte du 1<sup>er</sup> décile (D1). Ce sont essentiellement les hausses du Smic survenues sur la période qui expliquent cette situation. De 1966 à 2011, le différentiel annuel moyen de croissance entre la médiane des salaires des temps complets et le Smic net est de 1,4 point en faveur du Smic. Cet écart annuel est de 0,4 pour les cinq dernières années.

Pour le **revenu salarial** également, le ratio D9/D5 est stable. En revanche, le ratio D5/D1 de ces deux indicateurs évolue différemment. Il baisse régulièrement pour les temps complets depuis le milieu des années 1960 du fait de la hausse du Smic. Mais cette baisse est contrebalancée par deux facteurs lorsque l'on s'intéresse au revenu salarial. D'une part, le nombre moyen de jours travaillés dans l'année s'est réduit, de 298 jours à la fin des années 1970 à 289 au milieu des années 1990. D'autre part, le temps partiel s'est développé tout au long de la période, de 7,8 % du volume de travail en 1975 à 14,3 % en 2011. En définitive, le ratio (D5/D1) du revenu salarial a augmenté du

début des années 1970 au milieu des années 1990. Depuis cette date, ce ratio tend à diminuer, les écarts se réduisant dans le bas de la distribution.

Si le rapport inter-décile D9/D5 est stable sur les dernières années, la part des très hauts salaires, définis ici par convention comme les 1 % des salariés à temps complet les mieux rémunérés, s'accroît de 1998 à 2008, passant de 5,5 % à 6,9 % de la masse salariale totale. Avec la crise, cette part s'est réduite à 6,4 % en 2009 et a réaugmenté légèrement depuis, à 6,5 % en 2011. La part de la masse salariale des 10 % de salariés à temps complet les mieux payés a augmenté de 0,8 point entre 1995 et 2008, pour atteindre 26,3 % en 2008. Après avoir perdu 0,6 point en 2009, cette part oscille depuis (+ 0,3 point en 2010, puis - 0,2 point en 2011). Elle s'établit à 25,8 % en 2011. Celle des 10 % les moins bien payés augmente de 0,2 point entre 1995 et 2007 et se stabilise autour de 4,8 %.

Les écarts de salaires entre hommes et femmes diffèrent selon le critère retenu. Si l'on s'en tient à un salaire offert pour un volume donné de travail – salaire annualisé d'un temps complet ou **salaire en EQTP** – une femme perçoit en moyenne 18 % ou 19 % de moins qu'un homme en 2011. Cet écart, qui s'explique en partie par des différences de structure des qualifications, s'est fortement réduit sur la période 1951-1994, passant de 35 % à 20 %. Depuis, il n'évolue que faiblement. Les écarts sont plus importants si l'on intègre le volume annuel de travail et notamment l'impact du temps partiel qui est essentiellement féminin : en 2011, il s'élève à 26 % en termes de **salaire annualisé** et à 28 % en termes de revenu salarial. Quel que soit l'indicateur, l'écart s'est légèrement réduit au cours des cinq dernières années. ■

### Définitions

**Rapport inter-décile** : à partir des divers déciles (voir *annexe Glossaire*) d'une distribution, trois ratios sont définis : D9/D1, D5/D1 et D9/D5. Le premier s'intéresse à l'ensemble de la distribution, le second se focalise sur la première moitié de la distribution alors que le troisième concerne la seconde moitié.

**Revenu salarial** : voir *annexe Glossaire*.

**Salaire en équivalent temps plein** (EQTP) : voir *annexe Glossaire*.

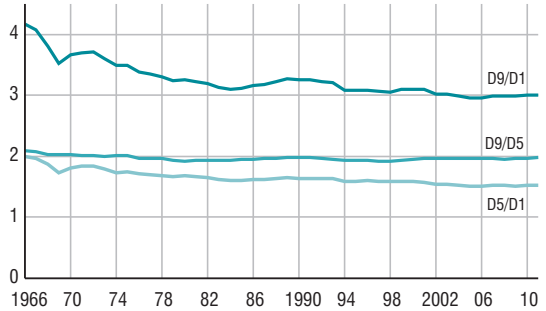
**Salaire annualisé** : voir *annexe Glossaire*.

# Inégalités salariales : évolutions 1.10

## 1. Distribution des salaires nets de prélèvements d'un temps complet

Champ : France (à partir de 2000, France métropolitaine jusqu'en 1999), salariés à temps complet du secteur privé et des entreprises publiques, hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS de 1966 à 2011, estimations pour les années 1981, 1983 et 1990.

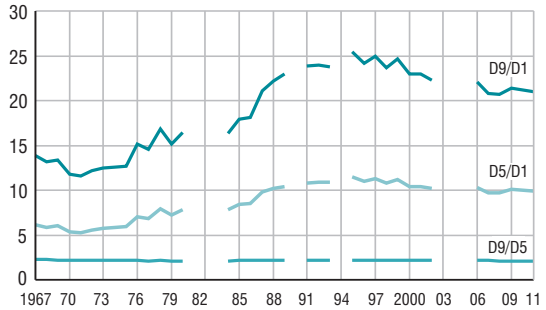


## 2. Distribution du revenu salarial

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques.

Note : le revenu salarial est ici calculé comme la somme des salaires des seuls postes dans le secteur privé et les entreprises publiques. Les données de 1981, 1983 et 1990 n'ont pas été produites. Celles de 1994 n'ont pas été intégrées dans ce graphique du fait d'une rupture de série. Du fait de la fragilité des données sur le bas de la distribution (D1) de 2003 à 2005, les données relatives ne sont pas intégrées sur ce graphique.

Source : Insee, DADS de 1967 à 2011, sauf en 1981, 1983 et 1990.



## 3. Variation des différents indicateurs d'inégalité de 2006 à 2011

1. Équivalent temps plein.

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs.

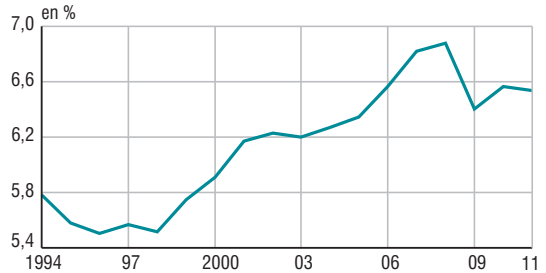
Source : Insee, DADS 2006 définitif et 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

	en points			
	Salaire annualisé des temps complets	Salaire en EQTP <sup>1</sup>	Salaire annualisé	Revenu salarial
D5/D1	0,01	0,01	0,05	-0,80
D9/D5	-0,01	-0,01	-0,02	-0,04
D9/D1	0,00	0,01	0,06	-2,05
C99/D5	-0,05	-0,08	-0,07	-0,13

## 4. Part dans la masse salariale brute totale des salaires des 1 % les mieux rémunérés

Champ : France métropolitaine, salariés à temps complet du secteur privé et des entreprises publiques, hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS.



## 5. Écarts salariaux selon le sexe et l'âge

Salaire moyen	Salaires annualisés des temps complets		Salaires en EQTP <sup>1</sup>		Salaires annualisés		Revenu salarial	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Femmes (euros)	20 210	23 030	19 640	22 370	17 020	19 360	13 520	15 980
Hommes (euros)	24 950	28 070	24 780	27 830	23 460	26 170	19 960	22 240
<b>Écart Femmes/ Hommes (%)</b>	<b>-19,0</b>	<b>-18,0</b>	<b>-21,0</b>	<b>-19,6</b>	<b>-27,0</b>	<b>-26,0</b>	<b>-32,0</b>	<b>-28,0</b>
Moins de 25 ans (euros)	15 190	17 000	15 120	16 920	13 390	14 790	6 480	7 170
Plus de 50 ans (euros)	28 530	31 400	27 560	30 260	24 740	26 990	22 540	24 550
<b>Écart - 25 ans/ + 50 ans (%)</b>	<b>-46,8</b>	<b>-45,9</b>	<b>-45,1</b>	<b>-44,1</b>	<b>-45,9</b>	<b>-45,2</b>	<b>-71,3</b>	<b>-70,8</b>

1. Équivalent temps plein.

Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé et des entreprises publiques, hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS 2006 définitif et 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12).

## 1.11 Emploi et salaires selon le sexe

En 2011, 66 % des femmes et 75 % des hommes âgés de 15 à 64 ans sont **actifs au sens du BIT**. L'écart entre les deux sexes s'est considérablement réduit entre 1975 et 2011, passant de 31 points à 9, sous l'effet conjugué d'une hausse de l'activité féminine et d'une diminution de l'activité masculine.

Chez les moins de 25 ans, l'allongement de la durée des études a entraîné une baisse d'activité de même ampleur pour les deux sexes jusque vers la fin des années 1990. Depuis, leur **taux d'activité** suit globalement une tendance légèrement croissante, même s'il marque le pas en 2010 et 2011. Entre 25 et 49 ans, le taux d'activité des hommes est resté relativement stable, tandis que celui des femmes a augmenté continûment. Entre 50 et 64 ans, le taux d'activité des femmes a crû de manière importante, atteignant 55 % en 2011. Celui des hommes a fortement baissé dans les années 1980, en raison du développement des préretraites et de l'instauration de la retraite à 60 ans en 1983. Il a ensuite crû continûment à partir du milieu des années 1990. La baisse apparente des taux d'activité des hommes entre 2003 et 2008 s'explique par l'effet du *baby-boom* qui a conduit à un accroissement du poids relatif des 60-64 ans : si on neutralise cet effet démographique, le taux d'activité des hommes est en fait croissant (taux d'activité sous-jacent, voir *fiche 1.12*).

30 % des femmes en emploi de 15 à 64 ans travaillent à temps partiel en 2011, contre 7 % des hommes. La fréquence plus élevée du temps partiel chez les femmes, qui s'observe également en l'absence d'enfants, est aussi liée aux types d'emplois qu'elles occupent : le recours au temps partiel par les

entreprises est fréquent dans les métiers peu qualifiés du secteur tertiaire, exercés surtout par les femmes ; il s'agit alors souvent d'un **temps partiel subi**.

Les différences de salaires entre hommes et femmes restent importantes, même en raisonnant en équivalent temps plein (EQTP). Ainsi, en 2011, le salaire net moyen en EQTP des femmes atteint 81 % de celui des hommes dans le secteur privé (79 % si l'on intègre les emplois salariés des particuliers-employeurs) et 86 % dans le secteur public. Cette situation est due pour partie à la structure des emplois, les femmes étant notamment moins nombreuses à être cadres du secteur privé.

Au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle, les écarts demeurent. Il est marqué chez les cadres, pour lesquels le salaire des femmes est inférieur de 22 % à celui des hommes dans le secteur privé et de 16 % dans le secteur public. Ces écarts reflètent en partie les différences sectorielles ou de choix de spécialité de formation : à niveau d'études équivalent, les hommes s'orientent plus souvent dans des filières de formation scientifiques et techniques, tandis que les femmes sont plus nombreuses dans les filières littéraires et de la santé. Les écarts s'expliquent aussi par des différences dans le déroulement des carrières : les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir connu des interruptions de carrière ou à avoir réduit leur activité pour concilier travail et vie familiale. Les écarts entre hommes et femmes sont ainsi plus importants pour les cadres que pour les autres catégories socio-professionnelles. Ils sont faibles en début de vie active mais s'accroissent au fil du déroulement des carrières. ■

### Définitions

**Population active au sens du BIT, taux d'activité** : voir *annexe Glossaire*.

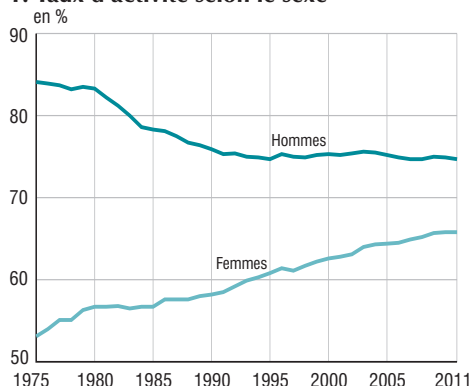
**Temps partiel subi** : situation d'une personne ayant un emploi à temps partiel et souhaitant travailler plus d'heures sur une semaine donnée.

### Pour en savoir plus

- « Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes », *Insee Première* n° 1436, mars 2013.
- « Les disparités sur le marché du travail entre les femmes et les hommes : une analyse sur longue période », *Dares Analyses* n° 015, mars 2012.

# Emploi et salaires selon le sexe 1.11

## 1. Taux d'activité selon le sexe

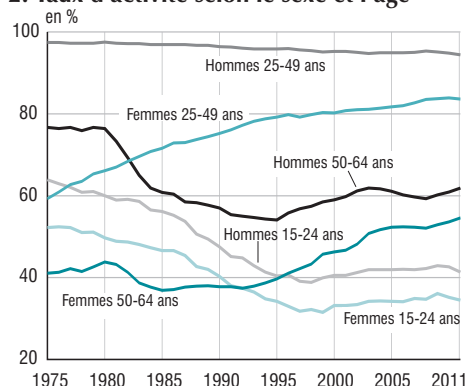


Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.  
Lecture : en 2011, 65,8 % des femmes de 15 à 64 ans sont en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Note : les données sur les taux d'activité sont rétropolées suite à la rénovation du questionnaire en 2013.

Source : Insee, enquêtes Emploi (séries longues rétropolées).

## 2. Taux d'activité selon le sexe et l'âge



Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.  
Lecture : en 2011, 41,3 % des hommes de 15 à 24 ans sont en emploi ou au chômage au sens du BIT.

Note : les données sur les taux d'activité sont rétropolées suite à la rénovation du questionnaire en 2013.

Source : Insee, enquêtes Emploi (séries longues rétropolées).

## 3. Taux d'activité et recours au temps partiel selon l'âge en 2011

	Taux d'activité			Temps partiel parmi les personnes ayant un emploi		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
15-24 ans	34,5	41,3	<b>37,9</b>	32,8	14,0	<b>22,4</b>
25-49 ans	83,6	94,4	<b>88,9</b>	28,8	4,8	<b>16,2</b>
50-64 ans	54,6	61,9	<b>58,1</b>	31,9	8,3	<b>19,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>65,8</b>	<b>74,7</b>	<b>70,2</b>	<b>29,9</b>	<b>6,5</b>	<b>17,6</b>

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Note : les données sur les taux d'activité sont rétropolées suite à la rénovation du questionnaire en 2013.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 4. Structure des effectifs et des salaires nets moyens en 2011

	Femmes		Hommes		Ensemble		Rapport des salaires F/H (en %)
	Effectifs (%)	Salaires (euros)	Effectifs (%)	Salaires (euros)	Effectifs (%)	Salaires (euros)	
<b>Secteur privé</b>							
Cadres <sup>1</sup>	10,2	40 340	17,0	51 620	<b>13,7</b>	<b>47 850</b>	78,2
Professions intermédiaires	17,2	24 140	21,1	27 710	<b>19,2</b>	<b>26 190</b>	87,1
Employés et ouvriers	43,9	17 910	44,8	20 070	<b>44,3</b>	<b>19 150</b>	89,3
<b>Ensemble</b>	<b>71,3</b>	<b>22 390</b>	<b>82,9</b>	<b>27 750</b>	<b>77,2</b>	<b>25 560</b>	<b>80,7</b>
<b>Secteur public</b>							
Cadres <sup>2</sup>	4,7	35 090	4,5	41 680	<b>4,6</b>	<b>38 240</b>	84,2
Professions intermédiaires	10,7	25 920	4,7	28 040	<b>7,6</b>	<b>26 490</b>	92,4
Employés et ouvriers	13,3	19 120	7,9	21 720	<b>10,6</b>	<b>20 170</b>	88,0
<b>Ensemble</b>	<b>28,7</b>	<b>24 310</b>	<b>17,1</b>	<b>28 310</b>	<b>22,8</b>	<b>25 830</b>	<b>85,9</b>

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.

2. Pour le secteur hospitalier public, les données sont hors internes, externes et résidents.

Champ : France ; ensemble des salariés hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs et apprentis-stagiaires pour les salaires ; ensemble des salariés hors salariés des particuliers-employeurs pour les effectifs.

Note : les salaires moyens sont calculés en EQTP à partir des salaires et des effectifs issus des DADS et de SIASP. En revanche, les effectifs en pourcentage sont issus de l'enquête Emploi, et n'ont pas été rétropolés.

Source : Insee, DADS semi-définitif (exploitation au 1/12), SIASP et enquête Emploi.



## 1.12 Emploi et salaires selon l'âge

En 2011, 64 % des personnes entre 15 et 64 ans vivant en France métropolitaine occupent un emploi. C'est entre 25 et 54 ans que le **taux d'emploi** est le plus élevé. À l'inverse, la plupart des jeunes de 15 à 24 ans poursuivant des études, seuls trois sur dix sont en emploi. Les jeunes femmes entrent plus tard sur le marché du travail que les jeunes hommes : elle font plus souvent des études longues et elles sont par ailleurs moins concernées par l'apprentissage.

Le taux d'emploi des 55-64 ans est de 42 % en 2011. Cette proportion a augmenté de cinq points entre 2003 et 2011. L'évolution de ce taux d'activité dépend du poids respectif des 55-59 ans et de celui des 60-64 ans. En effet, les seconds sont de plus en plus nombreux à partir de 2006, avec les générations du *baby-boom* nées après 1946, et ils sont structurellement moins actifs que la tranche d'âge des 55-59 ans. Cela tire mécaniquement à la baisse le taux d'emploi de l'ensemble de la classe d'âge sur la période 2006-2010. Une fois corrigé cet effet, le **taux d'emploi sous-jacent** de la tranche d'âge des 55-64 ans a progressé de neuf points depuis 2003, sous l'effet des réformes des retraites et de l'extinction progressive des dispositifs de cessation anticipée d'activité à financements publics.

Parmi les personnes ayant un emploi, 9 % ont moins de 25 ans et 26 % ont plus de 50 ans. Les moins de 25 ans sont relativement plus nombreux parmi les employés et les ouvriers. En effet, ce sont les jeunes les moins diplômés qui entrent les premiers sur le marché du travail, les plus diplômés étant encore en études. Les 25-39 ans, plus diplômés que leurs aînés, sont surreprésentés

parmi les professions intermédiaires et les cadres et les personnes de plus de 40 ans parmi les artisans, commerçants, cadres et agriculteurs. Cette structure par âge résulte, d'une part, de l'évolution professionnelle de personnes qui, plus jeunes, relevaient d'autres catégories (ouvriers se mettant à leur compte, professions intermédiaires accédant au statut de cadre par promotion interne, par exemple) et, d'autre part, d'âges de sortie d'activité ou de retraite plus tardifs pour ces catégories (cadres et indépendants).

Le salaire moyen croît avec l'âge, sous le triple effet de l'augmentation des qualifications dans la structure des emplois, de l'ancienneté qui est généralement prise en compte dans les grilles salariales et, au plan individuel, de l'expérience professionnelle qui permet aux salariés de négocier un salaire plus élevé. C'est parmi les cadres et les professions intermédiaires que les écarts de salaires entre les plus jeunes et les plus âgés sont les plus élevés (respectivement 2,2 et 1,6), alors qu'ils sont nettement plus faibles pour les employés et les ouvriers (1,3).

Au sein d'une même classe d'âge, les disparités de salaires en EQTP, mesurées par le **rapport interdécile** (D9/D1), s'accroissent avec l'âge. Ainsi, le rapport interdécile est deux fois plus élevé pour les salariés de plus de 55 ans (3,4) que pour les moins de 25 ans (1,7). Cet écart est dû à la forte progression des salaires les plus élevés. En effet, alors que le 1<sup>er</sup> décile des diverses classes d'âge varie dans un rapport de l'ordre de 1,2 pour les deux tranches d'âges extrêmes, le 9<sup>e</sup> décile des plus âgés (55 ans ou plus) est 2,4 fois plus élevé que celui des plus jeunes (moins de 25 ans). ■

### Définitions

**Taux d'emploi d'une classe d'âge** : rapport entre le nombre d'individus de la classe d'âge ayant un emploi et le nombre total d'individus dans la classe d'âge, quel que soit leur statut d'activité.

**Taux d'emploi sous-jacent d'une classe d'âge** : indicateur qui permet de neutraliser les poids démographiques inégaux des tranches d'âge inclus dans le taux d'emploi. Il est égal à la moyenne non pondérée des taux d'emploi par âge.

**Décile, rapport interdécile** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Une diminution des disparités salariales en France entre 1967 et 2009 », in *Emploi et salaires*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011 », *Dares Analyses* n° 049, juillet 2012.
- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares Analyses* n° 073, novembre 2013.

# Emploi et salaires selon l'âge 1.12

## 1. Emploi selon l'âge en 2011

en %

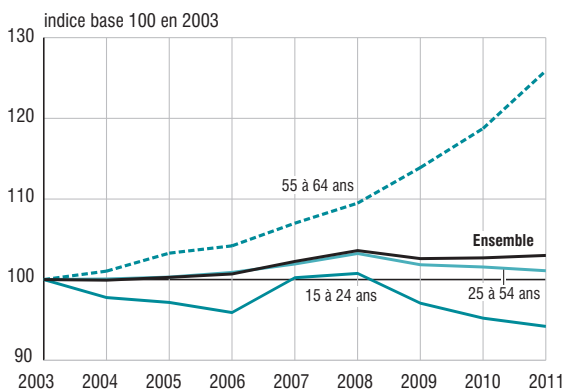
	Répartition des effectifs en emploi	Taux d'emploi			Proportion de temps partiels
		Ensemble	Hommes	Femmes	
15-24 ans	8,6	<b>29,5</b>	32,5	26,6	22,4
25-39 ans	36,8	<b>79,7</b>	85,9	73,7	15,5
40-49 ans	28,5	<b>84,2</b>	88,6	80,0	17,1
50-54 ans	13,1	<b>80,3</b>	85,4	75,5	17,3
55-59 ans	10,1	<b>64,0</b>	67,5	60,7	19,5
60-64 ans	2,9	<b>18,9</b>	20,4	17,4	31,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>63,8</b>	<b>68,1</b>	<b>59,7</b>	<b>17,6</b>

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Lecture : en 2011, 29,5 % des personnes de 15 à 24 ans occupent un emploi.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 2. Évolution du taux d'emploi sous-jacent entre 2003 et 2011



Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Lecture : entre 2003 et 2011, c'est parmi les 55-64 ans que le taux d'emploi sous-jacent a le plus progressé.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

## 3. Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle en 2011

en %

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
15-24 ans	1,7	2,1	2,4	6,8	11,6	14,1	<b>8,6</b>
25-39 ans	19,5	27,9	40,5	41,9	34,8	35,0	<b>36,8</b>
40-49 ans	34,2	35,6	29,1	27,5	27,6	27,8	<b>28,5</b>
50-54 ans	19,7	16,1	12,4	12,5	13,1	12,8	<b>13,1</b>
55-64 ans	24,9	18,3	15,6	11,3	12,9	10,3	<b>13,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Répartition</b>	<b>2,0</b>	<b>6,5</b>	<b>17,6</b>	<b>24,4</b>	<b>28,4</b>	<b>21,1</b>	<b>100,0</b>

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 15 à 64 ans.

Lecture : en 2011, parmi les agriculteurs exploitants, 1,7 % ont entre 15 et 24 ans et 24,9 % ont entre 55 et 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

## 4. Salaires nets annuels moyens en équivalent temps plein en 2011

en euros

	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers	Ensemble
Moins de 25 ans	24 950	19 230	16 030	<b>16 900</b>
25-39 ans	36 850	23 750	18 840	<b>23 270</b>
40-49 ans	48 530	27 680	20 130	<b>27 360</b>
50-54 ans	52 130	29 340	20 680	<b>28 780</b>
55 ans ou plus	55 510	30 560	21 200	<b>31 580</b>
<b>Ensemble</b>	<b>45 340</b>	<b>26 290</b>	<b>19 340</b>	<b>25 620</b>

1. Y compris les chefs d'entreprises salariés, non compris les internes, externes et résidents de la fonction publique hospitalière.

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12) et SIASP.

## 5. Distribution des salaires annuels nets en équivalent temps plein en 2011

en euros

	Moins de 25 ans	De 25 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	55 ans ou plus	Ensemble
D1	12 360	14 300	15 070	15 340	15 370	<b>14 410</b>
Q1	13 980	16 650	17 830	18 360	18 770	<b>16 940</b>
<b>D5(médiane)</b>	<b>15 810</b>	<b>20 320</b>	<b>22 500</b>	<b>23 790</b>	<b>24 910</b>	<b>21 270</b>
Q3	18 140	25 860	30 530	32 070	35 260	<b>28 560</b>
D9	21 160	34 650	43 300	45 380	51 760	<b>40 190</b>
<b>D9/D1</b>	<b>1,7</b>	<b>2,4</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>3,4</b>	<b>2,8</b>
<b>Q3/Q1</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis-stagiaires.

Lecture : en 2011, 10 % des salariés de moins de 25 ans en EQTP perçoivent un salaire annuel net inférieur à 12 360 euros, 25 % un salaire inférieur à 13 980 euros.

Source : Insee, DADS 2011 semi-définitif (exploitation au 1/12) et SIASP.